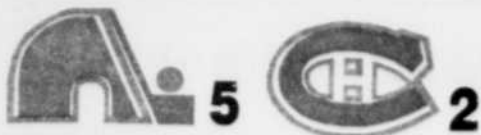


LE SPORT



Les Nordiques récoltent deux gros points à Montréal

Tirant de l'arrière 2-1 après 40 minutes de jeu, les Nordiques ont éclaté en troisième période pour l'emporter 5-2 sur le Canadien, hier soir au Forum. S-2 à S-4

«Le hockey souffre d'un manque de visibilité»

C'est à Gary Bettman qu'incombe la tâche de vendre l'image de la Ligue nationale, de convaincre les grands réseaux de télévision de s'intéresser davantage au hockey. Un défi excitant et stimulant pour cet avocat de la région de New York. S-8 et S-9



RELIGIONS

Nouvelle chronique sur les religions

Chaque dimanche, à compter d'aujourd'hui, LE SOLEIL va publier, sous la signature de Marcel Rioux, une chronique consacrée au domaine des religions. Tous les organismes religieux pourront y faire connaître leurs activités. B-5

TENDANCES

L'obésité est un problème d'ordre génétique

Ne cherchez plus le coupable. L'obésité est une maladie, un problème génétique, mais la communauté médicale internationale en reconnaît l'existence depuis une dizaine d'années seulement. B-1

LA RÉGION

Tout Baie-Sainte-Catherine derrière le petit Jean-Michel

Tout Baie-Sainte-Catherine se range massivement derrière la famille Boulianne dont le plus jeune des deux enfants, Jean-Michel, lutte contre la leucémie. A-3

L'EDITORIAL

Le ministre et les femmes en danger

Les directives du ministre de l'Immigration envers celles qui réclament le statut de réfugiée n'auraient pas été nécessaires si ses commissaires étaient plus compétents et mieux informés. A-10

L'INDEX

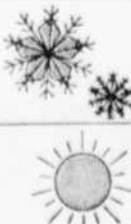
Annonces classées	B-6 à B-11
Arts	A-8 et A-9
Bandes dessinées	B-14
Décès	B-12
Économie	B-4
Éditorial	A-10
En coulisses	A-8
Horoscope de la semaine	B-11
L'Audio-Vidéo	B-2
L'Entrevue	A-11
Le Monde	A-2
Le Rock	A-9
Où aller à Québec	A-9
Tendances	B-1 à B-3
Une place au soleil	B-5

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Feuilleton	S-14
Jeux du dimanche	S-15
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Venteux. Neige et poudrière. Max. : -4 ; min. : -10.

Demain: Ensoleillé, venteux et froid. Max. : -9 ; min. : -16. S-16



La tempête a permis à Barbara Hoover de Washington de faire du ski à proximité du Capitol.



Ces deux citoyens d'Atlanta tentent de se protéger des vents violents, après avoir abandonné leur voiture sur une autoroute, à l'ouest de la ville.

Tempête du siècle 34 morts aux USA

NEW YORK (AP, Reuter, PC) — Au moins 34 personnes sont mortes, hier, aux États-Unis dans la « tempête du siècle » qui fait rage sur la côte Est.

« C'est comme un ouragan avec de la neige », a déclaré Devin Dean, un météorologue du Centre de recherche atmosphérique de l'Université d'Etat de New York à Albany.

La tempête, causée par la collision d'une masse d'air froid venue du Canada et d'une masse d'air chaud provenant du golfe du Mexique a aussi frappé le Québec, l'Ontario et les Maritimes.

Des tornades, chutes de neige abondantes et des vents déchainés se sont abattus, comme prévu, sur toute la côte Est, de la Floride à la Nouvelle-Angleterre, avant de s'étendre au Canada.

La Floride a été ravagée par des tornades qui avaient fait 14 morts, selon le bilan le plus récent. Le nord de la Floride, la région de Pensacola en particulier, n'a pas échappé aux chutes de neige car une dizaine de cm de neige ont permis aux enfants de se lancer des balles de neige.

Les chutes de neige ont atteint un mètre cinquante en Alabama, avec des vents soufflant à 160 km/h.

La dépression a également touché Cuba, provoquant inondations et pannes d'électricité.

Aux États-Unis, plus de trois millions de personnes étaient privées d'électricité (dont deux millions en Floride), alors que l'état d'urgence a été déclaré dans le New Jersey, le Connecticut, le Rhode Island, le Massachusetts et dans 17 comtés de la Floride.

Dans les aéroports, des milliers de voyageurs se sont retrouvés sans moyen de transport.

Dans la matinée, de grosses précipitations neigeuses se sont abattues de l'Alabama jusqu'à Washington, provoquant la fermeture des aéroports new-yorkais (Kennedy, La Guardia et Newark), ceux de Washington, de Boston, de Philadelphie, de Pittsburgh, de Baltimore et d'Atlanta. A New York, les autorités espéraient pouvoir rouvrir les aéroports, fermés depuis 10 h hier, aujourd'hui.

Dans l'Alabama, où l'on déplore la mort d'une personne, il est tombé près de deux mètres de neige et 320 000 personnes ont été privées d'électricité.

En Floride, les vents avaient atteint, vendredi, la vitesse de 175 km/h au large des côtes. Une série de 50 tornades a provoqué au total la mort de 14 personnes, selon les autorités de l'État.

Hier matin, un véritable blizzard accompagné d'éclairs s'est abattu sur New York et Washington, provoquant la fermeture des aéroports, ainsi que celle de tous les musées de l'Institut Smithsonian dans la capitale américaine, ce qui n'était arrivé que deux fois en 14 ans.

Cette dépression est si forte que New York a connu les premières chutes de neige dans la nuit alors que le centre de la dépression était encore localisé en Géorgie, à plus de 1100 km.

Dans le Maine, le Delaware, le Massachusetts et le New Jersey, les autorités ont procédé à l'évacuation des habitants le long des côtes par crainte d'inondations. On s'attendait ainsi à des vagues de plus de six mètres dans le Massachusetts.

De telles inondations étaient également appréhendées dans la région de New York.

Autres textes en pages A-3 et S-1

Le problème d'eau réglé à Saint-Léon

SAINTE-LÉON-DE-STANDON — La situation semblait être revenue à la normale, en fin de soirée hier, à Saint-Léon-de-Standon, après qu'on eut transporté 55 000 gallons d'eau de la municipalité voisine de Lac-Etchemin et pompé près de 160 000 gallons de la rivière Etchemin pour refaire le plein des réservoirs, qui étaient menacés d'assèchement.

par FRANÇOIS POULIOT
collaboration spéciale

« On ne va vraiment savoir que demain matin (aujourd'hui), si tout est sous contrôle », a expliqué le maire de la localité, M. Germain Roy.

Comme ils l'avaient fait jeudi dernier, quatre camions citernes ont passé la journée d'hier à faire la navette entre Saint-Léon et Lac-Etchemin. Les pompiers de Saint-Léon ont de leur côté percé les trois pieds de glace qui recouvraient la rivière Etchemin et pompé une partie de son cours dans les réservoirs de la municipalité.

La prise d'eau dans la rivière Etchemin, qui coupe au fait le village, fait cependant en sorte que plus une goutte d'eau potable ne sort des robinets de l'agglomération, malgré les ajouts massifs de chlore qui ont été faits. Jusqu'à nouvel ordre, les résidents devront donc faire bouillir l'eau 15 minutes avant de la consommer.

Pour une deuxième fois en autant de jours, le maire Roy a par ailleurs appelé ses concitoyens à ménager la ressource, malgré le gel qui menace toujours les entrées d'eau du réseau d'aqueduc.



Les pompiers ont dû pomper près de 160 000 gallons d'eau de la rivière Etchemin.

LE MONDE

Les divisions politiques en Russie deviennent encore plus profondes

MOSCOU (CP, AFP, Reuter) — Les divisions politiques sont devenues encore plus profondes hier alors que les parlementaires ont mis fin à une session d'urgence qui a réduit les pouvoirs du président Eltsine et annulé ses projets de tenir un référendum et d'organiser des élections anticipées.

Boris Eltsine n'a fait aucune déclaration publique. Mais ses collaborateurs ont indiqué qu'il était plus que jamais décidé à organiser un plébiscite destiné à sauver sa présidence et son programme de réformes économiques.

Le président du Parlement Rouslan Khasboulatov, le principal adversaire de Boris Eltsine, a dit hier qu'un tel plébiscite risquait de mener à la désintégration du pays et à la création d'une douzaine d'États sur le vaste territoire qui comprend le sixième de la surface terrestre.

« Si la politique de confrontation du président continue, nous ne pourrions pas empêcher les forces séparatistes de prendre le pouvoir et de se séparer de la Fédération russe », a déclaré Khasboulatov devant les députés avant que le Congrès n'ajourne ses travaux.

Mais le vice-premier ministre Sergei Shakraï, un allié d'Eltsine, a répliqué que le Parlement devra porter la responsabilité de ce qui arrivera au pays. « Le Parlement a conduit le pays au-delà de la limite où commence la révolution, la violence dans la rue et le chaos.

Shakraï a ajouté qu'un référendum ou un plébiscite « étaient le seul moyen légitime de briser l'impasse ».

Un référendum n'est plus possible maintenant car la Constitution russe exige que le Congrès approuve la formulation de toute question. Toutefois, Eltsine peut toujours tenir un plébiscite dont le résultat ne comporte aucune obligation. Il aurait alors dire, en cas de victoire, qu'il a obtenu un mandat de la population pour dissoudre le Parlement et imposer un état d'urgence.

Le président Eltsine ne devrait pas réagir aux décisions prises par le Congrès avant demain, a déclaré le chef du service de presse présidentiel Anatoli Krassikov.

Eltsine n'a pas assisté aux derniers débats du Congrès hier.

D'autre part, un autre vice-premier ministre russe, Boris Fiodorov, est arrivé hier soir à Hong Kong ou il devrait obtenir, par la voix des « sherpas » du G7, le soutien moral des sept grands pays industrialisés pour la poursuite des réformes engagées par le président Eltsine.

Toutefois, aucun « argent frais » ne serait offert à la Russie, selon des officiels occidentaux à Hong Kong.

Des milliers de personnes se sont rassemblées à Moscou pour protester contre la tournure prise par la réunion du Congrès.

« Tiens bon, Boris. Le peuple de Russie est avec toi », lisait-on sur une banderole brandie par ses partisans.

■ Au moins trois autres suspects

NEW YORK (NYTNS) — Au moins trois autres suspects sont recherchés dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center, ont révélé hier des sources policières qui ont précisé que l'un des suspects avait échappé de peu à l'arrestation vendredi. Selon ces sources, les trois suspects sont liés aux deux hommes déjà appréhendés, Mohammed Salameh et Nidal Ayyad. Selon un enquêteur, les suspects recherchés sont des membres importants du groupe qui a préparé l'attentat. « Ils sont probablement plus importants que ceux que nous détenons », a-t-il dit.

■ Réélection des Travailleurs

SYDNEY (AFP) — Le Parti travailliste du premier ministre australien Paul Keating a remporté hier les élections générales, les électeurs ayant refusé massivement les nouvelles taxes prévues dans le programme du parti d'opposition conservateur, selon les premiers résultats annoncés à Sydney. Les estimations informatiques des résultats basées sur les chiffres fournis par la commission électorale créditent le Parti travailliste d'une majorité d'un à neuf sièges à la Chambre des représentants qui compte 147 sièges. Le parti de Keating se maintient ainsi au pouvoir pour un cinquième mandat consécutif.



■ Contrebande radioactive
BERLIN (AFP) — La police berlinoise a réussi sa plus grosse prise à ce jour de matière radioactive de contrebande, en saisissant cinq kilos d'un matériel, a indiqué hier le parquet de la ville. Un passeur présumé, originaire de Pologne et âgé de 43 ans, a été arrêté jeudi soir, a précisé la même source. Selon un spécialiste de la matière saisi, il contient un fort pourcentage d'uranium 235, soit du combustible pour un réacteur nucléaire ou de la matière première pour la fabrication d'une bombe.

■ Programme d'aide à l'ex-RDA

BONN (AFP) — Le chancelier allemand Helmut Kohl et les chefs des gouvernements régionaux se sont entendus hier sur l'essentiel d'un vaste programme d'austérité en faveur de l'ex-RDA. Les Länder et municipalités de l'est obtiendront 55,8 milliards de DM (40 milliards \$) en 1995, dans le cadre d'un rééquilibrage financier entre l'État fédéral et les Länder. De plus, deux milliards de DM seront dépensés pour promouvoir la création d'emplois dans l'ex-RDA. Pour parvenir à ce résultat, les Länder toucheront 44 % des revenus de la TVA.

■ Diouf réélu au Sénégal

DAKAR (AFP) — Abdou Diouf a été réélu au premier tour président du Sénégal en obtenant 58,40 % des suffrages exprimés lors du scrutin du 21 février, a annoncé hier le Conseil constitutionnel, la plus haute instance juridique du Sénégal. Abdoulaye Wade, principal rival de Diouf, arrive en deuxième position avec 32,03 %.



Difficile enquête à Bombay

Sans intéresser le moindre marchand de la rue, un enquêteur de la police de Bombay cherchait, hier, un indice dans les débris de l'édifice d'Air India, cible de l'un des 13 attentats à la bombe, vendredi. Près de 300 personnes ont été tuées par l'explosion des bombes dissimulées, pour la plupart, dans des autos. Les attentats n'ont pas été revendiqués et la police ignore toujours qui sont les auteurs. Les premiers soupçons se portent cependant sur les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Ils ont la technologie et ils l'ont éprouvée », a déclaré le chef de police de Bombay, Amasjit Singh Samra.

État d'alerte dans les Corées

SÉOUL (AP, Reuter, NYTNS) — Les deux Corées ont placé hier leurs troupes sur un pied d'alerte, faisant craindre que leur dispute nucléaire puisse mener à une reprise des hostilités dans la péninsule divisée.

Le journal sud-coréen, Jiengang Daily News, citant des sources gouvernementales non identifiées, a dit que les forces nord-coréennes avaient été déplacées en direction des frontières avec la Corée du Sud, la Chine et la Russie. Ces régions de la Corée du Nord sont interdites aux civils et

le rapport de presse n'a pu être confirmé. Toutefois, Pyongyang avait annoncé plus tôt que ses 1 100 000 militaires se trouvaient sur un pied d'alerte.

De son côté, Séoul a placé hier les quelque 640 000 hommes de son armée en état d'alerte, après la décision, la veille, de la Corée du Nord de se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP)

parce qu'elle ne voulait pas voir d'inspections internationales de deux installations secrètes. Le gouvernement nord-coréen soutient que son programme nucléaire est pacifique, alors que les États-Unis ont obtenu la preuve du contraire par des photos prises par des satellites.

La décision de Pyongyang a été condamnée dans le monde entier. Plusieurs pays, dont les États-Unis et le Canada, ont demandé à la Corée du Nord de revenir sur sa décision.

En 1950, la Corée du Nord avait envahi la Corée du Sud, déclenchant une guerre de trois ans qui devait faire des millions de victimes. Les deux Corées sont techniquement toujours en guerre car aucun accord de pays n'a jamais été signé.

Le gouvernement sud-coréen a demandé hier aux États-Unis de mettre les troupes conjointes basées en Corée du Sud.

Le ministre Kwon Young-Hae a fait la demande au général américain Robert RisCassi, commandant des forces conjointes américano-sud-coréennes.

Par ailleurs, selon des responsables sud-coréens, les autorités nord-coréennes n'accordent plus de visas d'entrée aux visiteurs étrangers depuis mardi dernier.

Le général Morillon décide de demeurer dans une ville musulmane assiégée

SARAJEVO (AFP, AP, Reuter) — Le général français Philippe Morillon, commandant des forces de l'ONU en Bosnie-Herzégovine, a annoncé hier qu'il avait décidé de demeurer dans une ville bosniaque assiégée par les Serbes pour appuyer les demandes d'aide humanitaire des Musulmans pris au piège et obtenir « la fin immédiate de l'offensive serbe ».

Le général a fait cette déclaration à la radio après plusieurs sources de la FORPRONU (force de paix de l'ONU) et de l'ONU eurent affirmé que des civils musulmans l'empêchaient de partir.

La plupart de ces sources avaient préféré éviter le terme d'« otage », mais n'en avaient pas moins laissé entendre que le général Morillon et d'autres représentants de l'ONU étaient bloqués dans un bâtiment de la ville par des civils en détresse.

Le général Morillon a clairement dit qu'il avait décidé de sa propre volonté de rester à Srebrenica. « Pleinement conscient qu'une tragédie majeure risquait

de se produire à Srebrenica, je m'y suis rendu délibérément et j'ai maintenant décidé d'y rester pour calmer l'angoisse de la population, pour tenter de la sauver », a-t-il déclaré.

Le général a demandé l'ouverture d'un couloir routier et d'un couloir aérien « pour évacuer les centaines de blessés graves de Srebrenica par hélicoptère », ainsi que le libre passage du convoi d'aide destiné à cette ville et bloqué par les Serbes à Zvornik. Il a également demandé la présence sur le terrain d'observateurs militaires de l'ONU.

Le commandant de la Force de protection de l'ONU en ex-Yougoslavie, le général Lars-Eric Wahlgren, a eu hier des « consultations urgentes » avec notamment le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et la responsable du Haut commissariat pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, en vue de débloquer la situation à Srebrenica.



MORILLON



Gil

COURTEMANCHE

Edmedia

L'atroce tragédie continue

Je me suis contraint, cette semaine, à tenir une chronologie sommaire de la tragédie bosniaque. « Contraint », parce que l'exercice, je le devinai, est désolant. D'une part, la mort et l'épuration ethnique poursuivent leur grand nettoyage historique, d'autre part, les grands, les moyens et les petits de ce monde gesticulent, scribouillent et parlementent.

Dimanche, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali prônait l'usage de la force si les Serbes persistent dans leur refus de se retirer des zones conquises. « Il faut, disait-il, que les puissances occidentales se préparent à envoyer des troupes ». Il faisait allusion, entre autres, à l'enclave musulmane de Cerska qui était tombée aux mains des Serbes pendant qu'on négociait à New York. Jusqu'ici, les négociations n'ont été qu'un moyen de gagner du temps et de réaliser sur le terrain ce que les plans de paix et les admonestations internationales interdisent. Réaction plus que prudente à Washington devant ce 180 degrés du secrétaire général qui s'était fortement opposé, il y a quelques mois, à toute intervention militaire. A ce moment, en Europe, un large consensus en faveur de l'option militaire semblait en voie de se créer. L'intervention du secrétaire général avait refroidi les ardeurs.

Lundi. Un convoi d'aide humanitaire des Nations unies destinée aux musulmans enclavés depuis des mois dans le sud-est de la Bosnie, doit rebrousser chemin. Les Serbes ont changé d'idée. Une autre promesse qui n'est pas respectée, la centième, la millième. À Bruxelles, on s'énerve. Les Douze repartent de nouvelles sanctions économiques pour renforcer l'embargo contre la Yougoslavie. On en parlera peut-être, la semaine prochaine, au Conseil de sécurité... ou dans deux semaines.

Mardi. Rencontre du président français et de son jeune collègue américain. Les deux hommes d'État se sont encouragés mutuellement à ne pas hausser la mise. Les Américains sont satisfaits de leurs parachutages spectaculaires et plus ou moins efficaces. Les Français ne veulent pas bousculer plus les Serbes et à travers eux, leurs relations avec la Russie, farouche alliée historique de Belgrade. Et puis, il est plus simple d'exercer des pressions sur les perdants, les Bosniaques, que sur les vainqueurs. Dès qu'il y aura apparence de compromis de la part des Serbes, on sautera sur l'occasion pour l'appeler « plan de paix ». C'est ce que Mitterrand tentera de faire jeudi, annonce-t-il à New York, en convoquant dans ses grands salons lambrissés de l'Élysée, le président yougoslave et Messieurs Vance et Owen. Comme c'est le seul plan de paix sur la table, il faut bien le soutenir, peu importe ses mérites.

Mercredi. On apprend qu'un convoi sanitaire du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a dû faire demi-tour devant le refus des Serbes de leur accorder un laissez-passer. Le convoi devait évacuer 96 blessés graves, en danger de mort, selon l'Organisation mondiale de la santé. À la frontière, un leader extrémiste serbe a menacé d'ouvrir le feu sur le personnel de l'ONU.

Jeudi. Grandes pompes pour Milosevic à Paris. De cet homme, dirigeant communiste converti au nationalisme pour cause de tentation du pouvoir, l'ancien secrétaire d'État américain Lawrence Eagleburger avait dit qu'il était un « criminel » et qu'on devrait le traduire devant un tribunal international. Le président français, lui, a déjà déclaré que la France ne ferait jamais la guerre aux Serbes. Milosevic est ici en terre accueillante. Il écoute. Il ne promet rien. Il gagne du temps et du terrain. On se reverra, se disent-ils, en se quittant. Bien sûr, on se reverra.

Le même jour, sept tués à Sarajevo et ouverture du premier procès d'un « criminel de guerre », un jeune homme de 22 ans accusé d'avoir tué des dizaines de personnes et violé une douzaine de femmes. Les victimes, toutes musulmanes, ont été tuées à la mitrailleuse ou au couteau. Il reconnaît avoir tué deux jeunes filles qu'il avait violées auparavant. Quant aux prisonniers musulmans liquidés, il déclare avoir suivi les ordres de ses supérieurs.

Vendredi. Un hélicoptère bosniaque réussit à évacuer quelques-uns des blessés graves que le convoi de l'ONU n'avait pu secourir. Images atroces d'hommes à quelques jours de la mort, membres charcutés ou rongés par la gangrène, corps décharnés, regards tués. Les négociateurs se reposent. La journée de jeudi a été épuisante. Dire qu'on reproche parfois aux journalistes d'être cyniques.

MAGASINEZ DIMANCHE

NOS TROIS MAGASINS SONT OUVERTS

DE MIDI À CINQ



NOTRE BUREAU DE CRÉDIT ÉTANT FERMÉ LE DIMANCHE, LA CARTE SIMONS SERA REQUISE POUR TOUT ACHAT PORTÉ À VOTRE COMPTE SIMONS.

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49

1-7-18-19-27-41

(complémentaire)

9

Sélect 42

2-19-21-22-27-33

(complémentaire)

15

mise-tôt

2-7-8-36

EXTRA

924103

LA QUOTIDIENNE

tirage du 13-03-93

7-5-5

2-1-9-7

LA TROIS

LE SOLEIL

te du siècle... La tempête du siècle... La tempête du siècle

Québec y goûte

QUÉBEC — Une neige lourde et aveuglante, soufflée par des rafales du nord-est de 30 à 50 km/h, a rendu impraticables les routes de Québec et de la région, à partir de 21 h, hier soir.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Devant la furie des éléments, les responsables de Transports Québec et de la Sûreté du Québec ont procédé rapidement à la fermeture des autoroutes dont la 20, tant en direction de Montréal que vers le Bas-du-Fleuve.

Au moment de mettre sous presse, les patrouilleurs de la SQ et des sûretés municipales n'avaient aucun accident mortel et aucun problème majeur à déplorer aux environs de 22 h, bien que de nombreux dérapages et accrochages mineurs aient été signalés. Heureusement, la majorité des automobilistes s'étaient déjà glissés dans leurs pantoufles à l'annonce que cette tempête surgissant de la côte Est des États-Unis, venait nous frapper à revers avant d'aller s'estomper dans les Maritimes.

Pour Québec et la région, Environnement Canada prévoit des accumulations entre 25 et 40 cm sur-tout durant la nuit avec des pointes de vent de 70 à 90 km/h. Au fil des heures, hier soir, un des préposés de Transports Québec à l'état des routes, M. Roger Lépine a informé LE SOLEIL de la dégradation du temps et de la fermeture des routes autour de Québec au fur et à mesure que la tempête s'approchait de notre région.

La plupart des voies sont enneigées et quasi impraticables. Évidemment, il est fortement recommandé aux voyageurs de rester à l'abri tant que l'alerte de tempête ne sera pas levée.

Opéra annulé

Les deux représentations de *Porgy and Bess* qui devaient avoir lieu aujourd'hui au Grand Théâtre ont été annulées. Toute l'équipe de production (sauf le chef d'orchestre déjà arrivé à Québec) est bloquée à New York en raison de la tempête qui a durement frappé l'est des États-Unis. La direction du Grand Théâtre espère pouvoir reporter à une date ultérieure la présentation de l'opéra de Gershwin. Elle doit en aviser les détenteurs de billets d'ici les prochains jours.



À Washington, cet homme semblait bien loin de tout, ployant sous le poids de ses bagages, du vent et de la neige. La tempête qui faisait rage hier sur une bonne partie des États-Unis a perturbé tout un lot d'activités quotidiennes.



Dans la petite municipalité de Sea Gate, sur le bord de la mer, les gens entourent leur maison de sacs de sable. C'est là que la tempête de décembre dernier laisse les souvenirs les plus amers. Des vagues de 7 mètres de haut avaient alors dévasté la communauté. On craint le pire.

À New York

«C'est la fin du monde!»

La ville de New York est littéralement paralysée par la tempête et ensevelie sous la neige.

par FRANCIS X. CLINES
NEW YORK TIMES

«C'est la fin du monde» raconte Robert Gill, tout en surveillant ses enfants qui s'amuse en utilisant comme traine sauvage une porte arrachée par la bourrasque quel- que part sur Cross Bay Boulevard, dans le quartier Queens.

D'autres résidents des quartiers du sud, presque au ras de la mer, craignent que les orages de décembre dernier ne se renouvel- lent d'ici la fin de semaine.

«Je croise les doigts» dit Fran Girace alors que la tempête souf- fle en provenance de la baie Ja- maica. Vers l'Est à partir de Long Island et le sud, le long des côtes du New Jersey, des mesures d'ex- ception sont annoncées les unes après les autres: ouverture de centres d'accueil, fermeture de ponts et de routes, évacuation de régions à hauts risques, etc.

Des hier midi, le gouverneur Mario M. Cuomo a proclamé que la sécurité des Newyorkais était en danger.

«C'était épouvantable», ra- conte Greg Frye, un étudiant du

Bentley College près de Boston. Le jeune homme s'attendait à pas- ser un week-end sans histoire quand il prit les commandes d'un petit avion pour le sud. L'appareil descendait littéralement à l'aveu- glette lorsque la piste d'atterris- sage de l'aéroport JFK lui sauta littéralement aux yeux. Il a eu la peur de sa vie. Il fut l'un des der- niers pilotes à poser son appareil avant que l'aéroport ne soit finale- ment fermé hier matin. Il reste que des milliers de passagers sont coincés à l'aéroport Kennedy de même qu'à l'aéroport La Guardia, l'autre aéroport de New York. Les transports en commun ont en ef- fet rapidement été interrompus.

«D'autres que moi se seraient suicidés», raconte Whitey John- son. «Je ne suis pas préparé à ça», dit-il, alors qu'il contemple, stoïque, debout devant sa maison, les éléments déchainés qui boule- versent tout sur leur passage. Il habite à City Island, dans le Bronx. Il est debout, seul, sur le parvis de sa maison, hagard, se demandant comment on en est ar- rivé là, convaincu, qu'avant la fin du jour, il devra évacuer les lieux.

Mais comme tout toujours dans ces grandes épreuves, le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Ellen Dierenfeld est nutritionniste au Bronx Zoo. Elle en profite pour faire du ski. «J'adore ça», dit-elle.

«C'est un mélange d'ouragan et de tempête de neige», explique Scott Harris. Il fait partie d'une équipe d'urgence mobilisée pour réparer les lignes électriques et té- léphoniques brisées par la tempête. Il a beaucoup de pain sur la planche.

À Manhattan, comme ailleurs dans la région, le commerce s'est ressenti des effets de la tempête. La panique a vidé les magasins. Dès vendredi, les gens ont acheté tout ce qu'ils pouvaient pour sou- tenir un long siège: chandelles, bougies, batteries, pain, eau en bouteille, bouffe, boisson, cigaret- tes, etc...

Dans la petite municipalité de Sea Gate, sur le bord de la mer, les gens entourent leur maison de sacs de sable. C'est là que la tem- pête de décembre dernier laisse les souvenirs les plus amers. Des vagues de 7m de hauteur avaient alors dévasté la communauté. On craint le pire.

Mary Bloom habite ce petit vil- lage. Elle tremousse d'excitation et de peur. Pour elle, ce sera en- core pire qu'en décembre. Cela don- ne le goût de partir. «Mais ce sera quelque chose d'inoubliable», ce qui incite à rester...pour voir.

Dans le sud, les fleurs étaient déjà écloses

WASHINGTON (AFP, AP) — Les fleurs étaient déjà écloses dans le sud des États-Unis quand la « tempête de neige » s'est abattue sur la côte est.

Les États-Unis n'avaient pas connu une telle tempête de neige depuis le 12 mars 1888, où plus de 1,5 mètre de neige était tombé, soit 105 ans jour pour jour.

Le gouverneur de Floride, Law- ton Chiles, a déclaré l'état d'ur- gence et la garde nationale a été appelée en renfort pour évacuer certains habitants des régions cô- tières, dont les maisons avaient été inondées par des vagues de plus de sept mètres de haut.

À Washington, seuls les plus importants bâtiments gouverne- mentaux sont restés ouverts. Le président Bill Clinton, peu habitué à la neige en Arkansas, a assisté dans la matinée à quelques entre- tiens de travail, portant essentielle- ment sur la réponse fédérale à cette tempête.

Cette « tempête du siècle », comme la qualifient les météoro-

logues, a entraîné une véritable paralysie dans l'est du pays. Bon nombre de manifestations publi- ques ont été annulées. A Boston, le défilé prévu en l'honneur de la Saint Patrick a été reportée d'une semaine.

Les musées, les écoles, les petits commerces et les bureaux de poste ont été fermés. La popu- lation qui avait été mise en garde suffisamment à l'avance, a reçu pour consigne de rester chez elle.

La tempête a même touché l'île de Cuba, où les éléments dé- chainés ont fait trois morts et 28 blessés en plus de provoquer un grand nombre de pannes de courant.

Des milliers de personnes ont été évacués hier après-midi des zones proches du littoral de La Havane et de sa périphérie à la suite des inondations provoquées par une mer déchainée.

Atteint de leucémie Tout Baie-Sainte-Catherine est derrière le petit Jean-Michel

BAIE-SAINTE-CATHERINE — La population de Baie-Sainte-Catherine dans Charlevoix se range massivement derrière la famille Boulianne dont le plus jeune des deux enfants, Jean-Michel, quatre ans, lutte contre la leucémie. Les Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon, la localité voisine, ont pris la charge d'une campagne de souscription pour soutenir financièrement le couple.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

«Les Boulianne vivent une situa- tion très éprouvante et nous avons décidé de leur venir en aide. La maladie du bambin amène des frais importants de séjour et de déplacement», indi- que Mme Gisèle Dallaire, la vice- présidente du Fonds Jean-Michel créé il y a quelques jours.

André Boulianne et Johanne Chamberland sont des saison- niers. Il travaille sur le traversier de Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine et elle occupe un emploi

dans un restaurant durant la sai- son touristique. Outre Jean-Michel, le couple a un autre enfant, Anabelle, sept ans.

Partie en octobre dernier pour voir de quoi il en retournait avec un oeil enflé de l'enfant, Johanne Chamberland a appris qu'il souffrait de la leucémie. Depuis, Jean-Michel est soumis hebdo- mairement à des traitements de chimio et de radiothérapie ce qui entraîne un voyage à Québec situé à quatre heures de route de Baie-Sainte-Catherine.

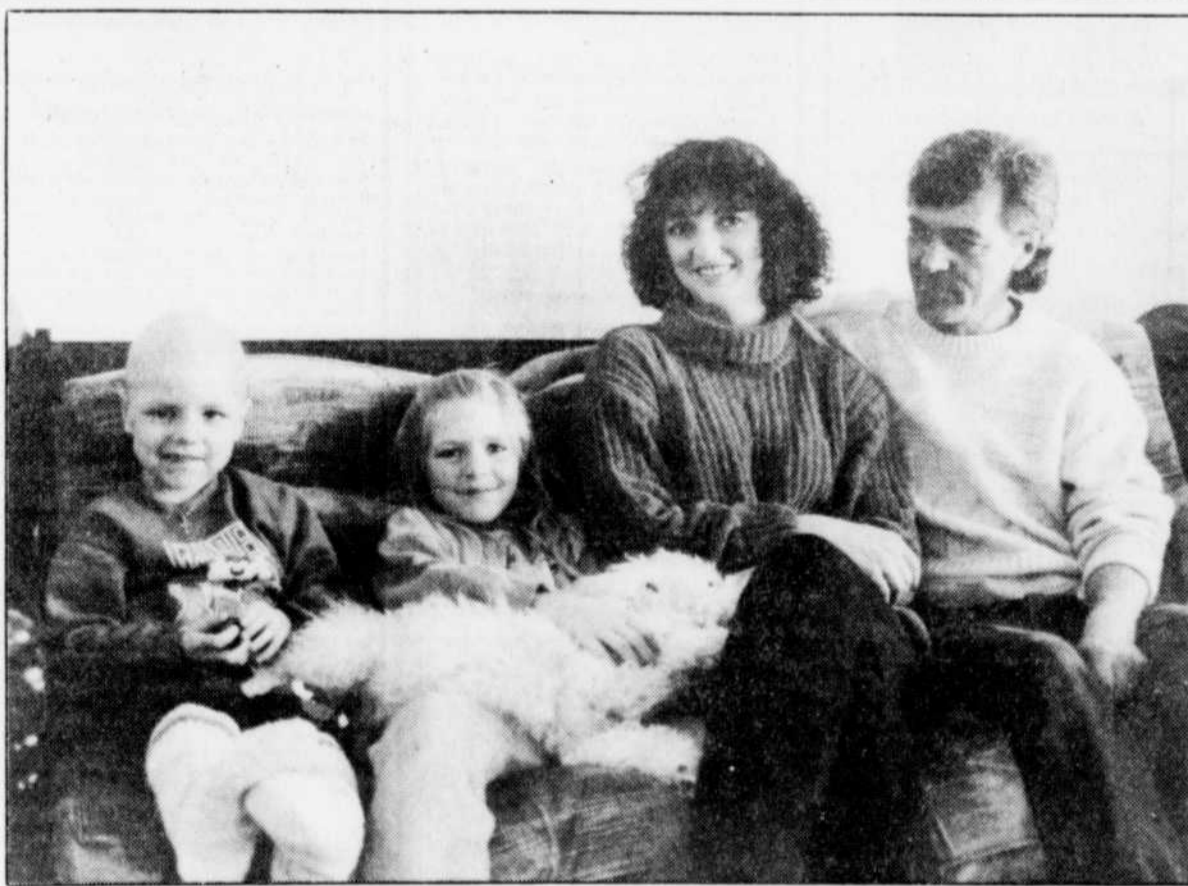
En janvier dernier, l'enfant a fait une pancréatite ce qui a né- cessité 60 jours d'hospitalisation.

La mère est alors demeurée au Manoir Ronald McDonald. Le père quant à lui reste à Baie-Sainte-Catherine pour voir aux soins de la fillette.

«Une jeune famille de la loca- lité passe par des moments pénibles et nous croyons qu'il est de notre devoir de lui témoigner notre soutien moral et financier», relève Mme Dallaire. S'il reste de l'argent dans le fonds créé, il sera utilisé lorsque d'autres situations similaires se présenteront.

Dimanche prochain, le centre paroissial sera le théâtre d'une journée spéciale alors que des ta- lents amateurs de tout Charle- voix s'y produiront. Tous les profits de la journée seront versés au Fonds Jean-Michel.

Ceux qui voudraient venir en aide à la famille Boulianne peu- vent toujours faire parvenir leurs dons à la Caisse populaire de Baie-Sainte-Catherine.



Jean-Michel Boulianne, quatre ans, à gauche, est soumis hebdomadairement à des traitements de chimio et de radiothérapie ce qui entraîne un voyage à Québec situé à quatre heures de route de Baie-Sainte-Catherine. À ses côtés, sa petite soeur Anabelle, sa mère et son père.

SAAB
900 S 1992 - 3 portes
Stock # 92580
Démonstrateur exécutif Saab, 9600 km, entièrement équipé, automatique, moteur 2,1 litres

42223\$*
PAR MOIS

* Basé sur une Location Plus de GMAC pour une période de 48 mois, comptant de 2000 \$ requis, 96.000 km gratuits, coût excédentaire de 5¢ / km, transport inclus, taxes en sus, première mensualité et un dépôt de garantie équivalent requis à la livraison. Taux de financement très réduit.

Ste-Foy
SATURN.
SAAB
ISUZU

3330, rue Watt
angle Duplessis et Charest
sortie Blaise-Pascal
(418) 653-1312
(voisin du Club Price)

LA POLITIQUE



Kim Campbell a fait un bref séjour dans la Vieille Capitale, hier.

Course au leadership Kim Campbell à Québec pour tâter le terrain

QUÉBEC — La ministre de la Défense nationale Kim Campbell était de passage, au Château Frontenac, hier, pour y rencontrer « ses amis du Québec » comme le précisait un des militants conservateurs qui gardait jalousement l'entrée du Salon rose contre toute intrusion extérieure.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Parce que tout comme à Montréal la veille, il s'agissait « d'une rencontre privée » de Mme Campbell avec les militants québécois qui étaient plus d'une centaine à s'être déplacés. Certains pour se laisser convaincre de la valeur de la ministre; alors que d'autres étaient là pour l'aider à prendre la bonne décision, nous a-t-on confirmé. Les ministres Gilles Loisel et Pierre Blais étaient au

nombre des élus participant à cette rencontre ainsi que quelques organisateurs et députés de la région.

Il est certain aussi que la députée de Vancouver-Centre est venue chercher des idées et des opinions auprès des militants de la région de Québec avant d'engager définitivement sa candidature dans la course à la direction du Parti conservateur. Car est-il besoin de souligner qu'elle a ici des appuis de taille avec les ministres Pierre Blais et Gilles Loisel sans oublier les députés Charles DeBlois et Suzanne Duplessis.

Toutefois la visite de courtoisie de Mme Campbell aux conservateurs québécois se terminait au Château Frontenac. Mais on dit qu'elle pourrait répéter l'exercice sous peu. Peut-on en conclure que sa candidature est imminente? Imminente... a-t-on répété avec un sourire malin.



Chômage: 3000 personnes dans la rue à Toronto

Quelque 3000 personnes ont bravé le froid pour exprimer leur colère envers le gouvernement, hier, dans les rues de Toronto, et dénoncer les coupures annoncées au programme d'assurance-chômage. « Alors que le pays connaît un taux de chômage record, on a l'audace de s'attaquer aux chômeurs », a déclaré M. Bob White, le président du Congrès du travail du Canada, devant la foule massée à proximité de l'hôtel de ville de Toronto. Un mouvement de contestation s'est répandu à travers le pays depuis que le gouvernement fédéral a décidé de réduire le montant des prestations de 60 à 57 % du salaire gagné, et d'enlever aux travailleurs le droit de recevoir des prestations s'ils ont quitté volontairement leur emploi. Le CTC a organisé une autre manifestation monstre, le 15 mai, sur la colline parlementaire, à Ottawa.

SEARS VA DE L'AVANT ET RÉDUIT SES PRIX POUR DE BON!

Dimensions	Avant le 1 ^{er} mars	Après le 1 ^{er} mars
Pirelli RoadHandler [®] Plus		
P155/80R13	119.99	79.99
P165/80R13	132.99	86.99
P175/80R13	144.99	95.99
P185/80R13	155.99	96.99
P185/75R14	160.99	102.99
P195/75R14	171.99	105.99
P205/75R14	186.99	118.99
P205/75R15	191.99	121.99
P215/75R15	207.99	127.99
P225/75R15	212.99	131.99
P235/75R15	217.99	136.99
P175/70R13*	134.99	85.99
P185/70R13*	145.99	94.99
P185/70R14*	165.99	105.99
P195/70R14*	171.99	109.99
P205/70R14	176.99	116.99
P205/70R15	194.99	122.99
P215/70R15	202.99	126.99
RoadHandler [®] GT Plus		
P205/65R15	208.99	129.99
P215/65R15	212.99	135.99
P185/60R14	186.99	113.99
P195/60R14	197.99	120.99
P215/60R14	215.99	128.99
P195/60R15	207.99	126.99
P205/60R15	217.99	127.99

GARANTIE CONTRE L'USURE!
130 000 km
80 750 miles

GARANTIE CONTRE L'USURE!
95 000 km
59 031 miles

Tous les pneus neufs Sears sont garantis contre les avaries routières et ils sont installés gratuitement sur les jantes de roue en acier standard dans les magasins dotés d'un centre de l'auto. Détails complets de la garantie en magasin.

*Flancs noirs seulement

ESSAI ROUTIER DE 2000 km** SUR PNEUS FABRIQUÉS PAR MICHELIN ET GARANTIS PAR SEARS

++À l'achat de 4 pneus RoadHandler[®] Plus ou GT Plus, vous pourrez effectuer un essai routier de 2 000 km. Si vous n'êtes pas entièrement satisfaits, vous recevrez un remboursement complet. Série No 79000, 79600.

Nous vous recommandons de respecter les limites de vitesse. Pour votre sécurité, ne montez pas de pneus radiaux avec d'autres types de pneus.

RABAIS 10\$
Batterie DieHard[®] pour automobile. 66 mois de garantie, remplacement durant 12 mois**. Série No 66600. 89,99-104,99 avec reprise**. Maintenant 79,99-94,99 avec reprise**

169
Ch. Ord. 2.49
Huile moteur Quaker State 10W30. Format 1 litre. No 11860. Limite de 24 L par client.

JAMBES DE FORCE INSTALLÉES RABAIS 25%
sur pièces et main-d'œuvre Pour la plupart des autos

VIDANGE D'HUILE 16.95
Filtre incl. Pour la plupart des autos

CHEZ SEARS!
Pose de pare-brise et autres vitres d'auto... Un service rapide et efficace!

RENSEIGNEZ-VOUS!
LA PLUS PART DES CENTRES DE L'AUTO SEARS PEUVENT EFFECTUER DES RÉPARATIONS MÉCANIQUES LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS, AINSI QUE LE SAMEDI PENDANT QUE VOUS MAGASINEZ!

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 21 mars 1993, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

LA CLÉ DE L'ULTRA-SERVICE

SEARS
vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Aïma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc. Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Québec parle de créer un centre de formation en sécurité-incendie

QUÉBEC — L'impatience des directeurs de service d'incendie de la province relativement à l'anarchie qui règne dans la formation des pompiers semble finalement avoir eu raison de l'inertie gouvernementale.

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL

La création d'un centre de formation provinciale en sécurité-incendie est en effet mise de l'avant par le ministère de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur et de la Science, un voeu à l'ordre du jour du congrès annuel de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec depuis au moins quatre ans.

Cette proposition se dégage d'un document d'orientation des deux ministères sur la formation en sécurité-incendie, en date du 29 janvier dernier et dont LE SOLEIL a pu prendre connaissance.

C'est à la demande du ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, que les deux ministères sectoriels se sont finalement penchés sur la recherche d'une solution.

En préliminaire, les auteurs relèvent plusieurs lacunes signalées par le ministère de la Sécurité publique, dont la non-adaptation de la formation aux besoins des municipalités, le morcellement de cette activité entre plusieurs réseaux et établissements et l'absence presque totale d'exigences de formation pour les pompiers à temps partiel. Sur un total de 22 000 pompiers au Québec, environ 18 000 travaillent à temps partiel.

C'est en vue de faire pression sur le gouvernement que 200 chefs-pompiers avaient manifesté

devant le parlement en novembre dernier pour que cesse le fouillis actuel. Ils avaient l'appui de 247 conseillers municipaux et étaient porteurs d'une pétition de 5547 signatures.

Joint au téléphone par LE SOLEIL, le porte-parole de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec, Jacques Saint-Onge a salué cette recommandation comme un pas dans la bonne direction.

Il souligne qu'il reste encore pas mal de débroussaillage à faire, la création d'un centre provincial ne devant pas voir le jour avant au moins deux ans. Ce centre, qui s'apparenterait dans sa vocation spécifique à l'Institut maritime de Rimouski, veillerait, en plus d'offrir sur place des programmes de formation, à l'harmonisation et à la coordination des cours qui se donnent à l'heure actuelle aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Le ministère de la Sécurité publique a par ailleurs formé un comité avisé de 20 personnes, représentatives de tous les milieux intéressés — gouvernement, enseignement, municipalités, industries — afin de poursuivre le cheminement de ce dossier.

Conférence

Mme CLAUDIA RAINVILLE
Auteure et conférencière

Thème: Réussir sa vie de couple. Croyez-vous que le bonheur à deux c'est possible?

Date: Le mardi 16 mars

Heure: 19 h 30

Lieu: Hôtel des Gouverneurs 3030, boul. Laurier, Ste-Foy

Coût: Spécial 10\$ (billets en vente à l'entrée)

Rens.: (418) 654-0457

LES ÉDITIONS FRJ

AVIS
GARDE PROVISOIRE
GREFFE DE Me GILLES BOUCHER, NOTAIRE

AVIS est, par les présentes, donné que Me Gilles Boucher, notaire demeurant à Saint-Apollinaire et exerçant à Bernières, est dans l'incapacité d'exercer sa profession depuis le trois mars mil neuf cent quatre-vingt-treize (3 mars 1993).

Me ANDRÉ BERGERON, NOTAIRE exerçant sa profession à Laurier-Station a été nommé gardien provisoire des minutes, dossiers et autres documents de Me Gilles Boucher.

Cette nomination émane expressément du Président de la Chambre des notaires du Québec pour une période de trois (3) mois débutant le trois mars mil neuf cent quatre-vingt-treize (3 mars 1993).

Laurier-Station, ce 5 mars 1993

Me André Bergeron, notaire
387, St-Joseph, C.P. 327
Laurier-Station
Comté de Lotbinière (Québec)
G0S 1N0
Tél.: 728-3237
Télécopieur: 728-4234

Caisse populaire des fonctionnaires du Québec

AVIS de convocation
Assemblée générale annuelle

La Caisse populaire des fonctionnaires du Québec invite ses membres à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 31 mars 1993, à 17 h 30, à l'amphithéâtre de l'édifice Marie-Guyart.

Les membres pourront alors prendre connaissance du rapport annuel, fixer le remède des parts permanentes, répartir les trop-perçus le cas échéant, élire les dirigeants et prendre toute autre décision qui leur est réservée. Une période de questions aux administrateurs est également prévue.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contre-signé par le candidat, a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Les membres seront également appelés à se prononcer sur l'adoption d'un règlement autorisant l'émission de 43 000 parts permanentes de 10\$ chacune pour un montant maximal de 430 000\$. Le projet de règlement prévoit notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Ils peuvent obtenir gratuitement une copie des projets de règlement en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Le secrétaire,
Pierre-André Paré
Prix de présence
Gouter

3 mars 1993

Économisez jusqu'à 15\$ par année
Placez une couverture isolante sur votre chauffe-eau.

ECO KILO 1 800 567-KILO

75 VÉHICULES EN EXPOSITION A L'INTÉRIEUR

PROMOTION SPÉCIALE DE MAISONNEUVE
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE Jeep

Beau choix de Grand Cherokee pour livraison immédiate

MAISONNEUVE
Jeep Eagle

47, boul. René-Lévesque Est 138, rue Maisonneuve 529-8135

Rabais de 750\$ accordé aux diplômés! A côté du Grand Théâtre de Québec

certificat de garantie des MEILLEURS PRIX PLUS
pour une Jeep ou une Eagle

Transport et préparation inclus!



Le Soleil, Jean Vallières

Des petites bêtes à voir

Au salon des petits animaux familiers Pijac, qui se tient encore toute la journée au Parc de l'exposition de Québec, les visiteurs pourront s'extasier devant de fantasques perroquets ou d'énormes boas ou se contenter d'admirer les beaux spécimens de chats et de chiens qui peuplent le salon. Une foule de conseils sont également prodigués sur place par les marchands d'animaux, éleveurs et vétérinaires. Ci-dessus, un python de 16 pieds soulève la curiosité bien légitime des jeunes et des moins jeunes.

Deschambault

Lauralco fonctionne à plein régime

DESCHAMBAULT — C'était la fête hier matin à l'aluminerie Lauralco de Deschambault, dans Portneuf, lorsque le directeur général de l'usine, M. Jean-Pierre Gilardeau, a inauguré la dernière cuve d'électrolyse, un peu plus d'un an après le début du démarrage.

par ALAIN TURGEON
collaboration spéciale

L'aluminerie qui ne fonctionnait encore qu'à 75 % de sa capacité il y a deux mois, a démarré hier la dernière de ses 264 cuves d'électrolyse, les plus performantes au monde.

Le démarrage des dernières cuves s'est déroulé rapidement étant donné que l'usine avait connu de sérieux problèmes liés à la qualité des anodes au printemps et à l'été dernier. Actuellement, le secteur carbone de Lauralco fabrique plus de 3000 anodes par semaine.

Ces problèmes et la faiblesse du marché mondial de l'alumi-

nium ont retardé de plusieurs mois la production des 215 000 tonnes métriques prévues. L'aluminerie Lauralco, qui a démarré la première cuve à sec de la série d'électrolyse de l'usine en février 1992, a produit plus de 110 000 tonnes métriques d'aluminium de-

puis ce temps. Le démarrage des cuves devait se faire graduellement au cours des six premiers mois de 1992 mais à l'aluminerie, seulement 200 des 264 cuves étaient en exploitation au mois de janvier dernier.

Selon la responsable des communications, Mme Sylvie Gendreau, Lauralco ne faisait pas face à un besoin pressant d'aluminium et prévoyait de toute façon fonctionner à plein régime à la fin de mars.

Saint-Roch

Le comité de citoyens soumet ses vues sur la prostitution

QUÉBEC — Pour enrayer la prostitution au centre-ville, le comité de citoyens du quartier Saint-Roch propose un plan de circulation dissuasif pour les clients-automobilistes ainsi qu'une patrouille de policiers à pieds.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Mais ce n'est là qu'une des nombreuses recommandations que le comité a reçues des citoyens qui participaient, hier, à l'édifice de la CSN, à l'assemblée générale de l'organisme créé en février 1992. En fait le comité se réunissait surtout pour établir son plan d'intervention auprès de la ville sur des dossiers majeurs comme la sécu-

rite, l'habitation et la circulation automobile. D'ailleurs le conseiller du quartier Réjean Lemoine était présent de même que l'inspecteur Gilles Drolet de la police de Québec.

Et il y avait matière à prendre des notes pour l'inspecteur Drolet puisque le comité de vigilance piloté par Monique Drolet, une résidente de Saint-Roch, était fort étoffé. Dans son exposé, Mme Drolet a d'ailleurs insisté sur l'approche de son comité dont l'objec-

tif premier, dit-elle, est de dénoncer auprès des élus les activités reliées à la prostitution comme la drogue et le tapage nocturne de même que la sollicitation que des clients auraient fait auprès des enfants du quartier. En outre, une pétition comportant quelque 800 noms est présentement en circulation et devrait être déposée à l'hôtel de ville d'ici quelques semaines.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité de vie du centre-ville, les citoyens de Saint-Roch réclament aussi un détournement des véhicules lourds empruntant Charest vers le boulevard Henri-IV et l'autoroute de la Capitale. Et on assure que le détour n'est que de quatre minutes pour se rendre à la Daishowa ou au port de Québec. Des parents ont demandé qu'une ou deux rues moins achalandées soient fermées à la circulation extérieure pour en faire des cours de jeu pour les enfants. Toute une série de recommandations ont aussi été formulées en ce qui a trait à l'habitation. Ainsi, on redemande pour la énième fois que les subventions du gouvernement aillent à la rénovation plutôt qu'aux nouvelles constructions.

Enfin le comité des citoyens a remis une plaque honorifique à M. Louis Fortin à titre de citoyen de l'année 1993 pour sa réalisation de l'îlot Fleuri.

Pont de Québec

La voie centrale devient réversible dès mercredi

QUÉBEC — Bonne nouvelle pour les automobilistes qui, à compter de mercredi, pourront utiliser à loisir la voie centrale du pont de Québec devenue réversible.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Deux voies de circulation seront ouvertes le matin en direction nord tandis que le soir, deux voies seront ouvertes en direction sud vers Saint-Nicolas et Saint-Romuald.

En bref, en semaine, de 7 h à 14 h, deux voies sont ouvertes en direction nord, tandis que de 14 h à 7 h le matin, deux voies seront ouvertes en direction sud. Quant à l'horaire de fin de semaine, de 7 h à 16 h deux voies sont accessibles en direction nord, tandis que de

16 h à 7 h le lendemain, deux voies seront ouvertes en direction sud.

Économisez jusqu'à 40\$ par année
Calfeutrez vos portes et fenêtres.



ÉCOKILO 1 800 567 KILO

EXPOSITION DU 16 MARS AU 22 AVRIL 1993

peintures • sculptures • gravures

FILIATION
ET DISSIDENCE



vernissage, mardi le 16 mars à 17 heures
GALERIE LE LOUP DE GOUTTIÈRE
347 rue Saint-Paul, face à la Gare du Palais, Québec
téléphone: (418) 694-2224

Dernière parution
de l'auteur Jean Désy:
KAVISILAQ,
Impressions nordiques
Œuvres de Aisa Amittu



**AISA
AMITTU**

ENCAN PUBLIC • ENCANTEURS • ENCANTEURS

**ENCAN PUBLIC
TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX**

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS POUR LIQUIDER PAR ENCANTEURS PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE et orientaux, tapis Qum, Nain, Ispahan, Tabriz, Kashan, Bijar, Qashgai, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, Kelim, des tapis d'Iran, du Pakistan, d'Afghanistan, etc. TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis sont vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix. TPS incluse.

DIMANCHE 14 MARS À 14 HEURES
(inspection à 13 heures) à
AUBERGE WANDLYN UNIVERSEL

2955, boul. Laurier, Sainte-Foy
Les Encans Butt Ltée, Liquidateurs, Encanteurs, Évaluateurs
8461, boul. Décarie, Montréal
Tél.: (514) 735-7002 Télécopieur: (514) 735-9095

Conditions: Argent comptant, cartes de crédit et chèques avec I.D. Frais de manutention de 10% exigés.

ENCAN PUBLIC • ENCANTEURS • ENCANTEURS

**Communauté
urbaine de
Québec**

Avis public

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
AUDIENCE
SUR LE RÉSEAU CYCLABLE DANS LA CUQ**

Suite au document rendu public "Le réseau cyclable dans la CUQ", la Commission de l'aménagement et de l'environnement de la CUQ tiendra une audience publique concernant le sujet du réseau cyclable et les hypothèses d'intervention.

Date: le mardi 23 mars 1993
Heure: à compter de 19h30
Endroit: Auditorium Joseph-Lavergne
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, rue Saint-Joseph Est
Québec

Les groupes, organismes et gens intéressés sont invités à venir y exprimer leurs points de vue et, dans la mesure du possible, à transmettre un mémoire à la Commission. Ces mémoires doivent être transmis avant 16h le 22 mars 1993 au secrétaire de la Commission, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, bureau 527. Lors de la consultation, seront entendus, en premier, ceux et celles ayant à s'exprimer sur le sujet.

Pour toute information supplémentaire ou pour obtenir copie du document "Le réseau cyclable dans la CUQ", veuillez communiquer avec monsieur Jean Guayard, directeur du Service d'aménagement du territoire au numéro 529-8771, poste 240.

Québec, le 14 mars 1993
Le secrétaire de la CUQ,
Pierre Rousseau, avocat

LE SYNODE A BESOIN DE VOUS!



**Le Synode
vous invite!**

Vous désirez connaître les résultats des 40 000 réponses reçues au questionnaire du Synode?
Vous désirez faire partie d'une équipe synodale ou en former une dans votre entourage?
Vous avez le goût de vous impliquer activement dans ce grand projet pastoral qui porte sur l'ÉVANGÉLISATION?

Le Synode vous invite à participer à l'une ou l'autre des rencontres régionales suivantes. Toutes et tous sont bienvenu(e)s!

DATE	RÉGIONS	ENDROIT	HEURE
20 mars	Charlevoix Tél.: 665-4625	Les Eboulements Salle communautaire (derrière l'école)	10h - 15h
20 mars	Amiante Tél.: 338-3147 Lotbinière / Bois-Francs Tél.: 728-3216	Plessisville Salle de l'Âge d'or (possibilité de dîner sur place)	10h - 15h
20 mars	Québec-Centre Tél.: 522-4162 Louis-Hebert Tél.: 871-4511	Université Laval Pavillon Pouliot (salle 1112)	8h30 - 12h
27 mars	Chaudière Tél.: 228-8984	Sous-sol de l'église Assomption 12375, boul. Lacroix Est Saint-Georges-Est	13h30 - 16h30
27 mars	Portneuf Tél.: 285-0425	SS. de la Charité de Saint-Louis 189, du Pont Est Pont-Rouge (face à l'église) (apporter son lunch)	10h - 15h
27 mars	Rive-Sud Tél.: 837-0219	Aréna de Saint-Henri	13h - 16h
27 mars	Lorette Tél.: 871-4511 Laurentides - Orléans Tél.: 628-2057	Couvent Sainte-Marie-des-Anges 600, 60e Rue, Charlesbourg	13h - 16h30

Le Comité d'organisation du Synode
Tél.: (418) 688-1211
Le Synode a besoin de vous!

FLORIDE



VOUS RÊVEZ D'UN CONDO AU SOLEIL
ET D'UN SUPER INVESTISSEMENT
à partir de 66 900 \$ US, phase I
à partir de 99 900 \$ US, phase II

2 ou 3 chambres, 2 salles de bains, plus de 1100
pi.c.a. incluant terrasse privée et 3 appareils
ménagers, etc.

Situé sur le bord du lac Clear Lake à seulement un
mille de l'intracostal et à deux milles des magnifiques
plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2
milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach.

Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condomi-
niums est à distance de marche d'un golf, d'un des
plus grands centres commerciaux du sud de la Floride
(ouvert 7 jours par semaine), du nouvel auditorium de
Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.
Aussi tennis, pavillon, piscine, salle d'exercices, ter-
rasse et plus.
FINANCEMENT JUSQU'À 80%
ou possibilité d'utiliser vos propres REER.

**LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX
POUR UNE LOCATION EXCEPTIONNELLE.**

LAKE PLACE CONDOMINIUMS PHASE II

600 Executive Centre Drive
(sortie 53 est sur autoroute 95)
WEST PALM BEACH FLORIDA
FLORIDE (407) 478-4485

**SOIRÉE D'INFORMATION
À 19H30**

• Mardi 16 mars, Hôtel des Gouverneurs
3030, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec)



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, que lors d'une séance tenue le 8 mars 1993, le Conseil municipal de la Ville de Québec a déposé le projet de règlement numéro 4021 "Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Des Rivières", dans le but:

- 1° de permettre dans le quartier Lebourgneuf, l'implantation d'usages résidentiels dans les zones 1558-C-30 et 15100-C-30.05 situées au côté sud-ouest de l'intersection des boulevards Saint-Joseph et Pierre-Bertrand et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 1 dudit règlement qui a pour objet de créer les nouveaux codes de spécifications 65.22 et 73.06 et de les appliquer dans les zones 1558-C-30 et 15100-C-30.05, tel que démontré au croquis # 1 ci-après illustré;
- 2° de permettre dans le quartier Les Saules, de façon spécifique, l'implantation d'hôtels dans la partie de la zone 1309-CI-13 située au sud du boulevard Wilfrid-Hamel, du côté est du boulevard du Parc-Technologique Nord, et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 2 dudit règlement qui a pour objet de créer le nouveau code de spécifications 13.13 et une nouvelle zone 1385-CI-13.13 à même la zone 1309-CI-13, tel que démontré au croquis # 2 ci-après illustré;
- 3° de modifier, dans le quartier Neufchâtel, la marge de recul arrière et le nombre de remises permis dans la partie de la zone 14150-AH-03 située au côté est du boulevard Saint-Jacques, dont les terrains sont bornés à l'ouest par le parc Chauveau et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 3 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 117 au cahier des spécifications et de l'appliquer dans le code de spécifications 64.06, tel que démontré au croquis # 3 ci-après illustré;
- 4° de prohiber, dans le quartier Neufchâtel, l'implantation d'usages résidentiels dans la partie de la zone 14150-AH-03 située à l'est du boulevard Valcartier, au sud du lac Richardson et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 4 dudit règlement qui a pour objet de créer le nouveau code de spécifications 3.06 et une nouvelle zone 14204-A-3.06 à même la zone 14150-AH-03, tel que démontré au croquis # 4 ci-après illustré;
- 5° de permettre, dans le quartier Lebourgneuf, l'implantation des usages publics et commerciaux dans la partie de la zone 1536-AH-7.01 située au nord du boulevard de la Morille, à proximité de la rue Adine-Fafard et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 5 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 118 au cahier des spécifications, de créer les nouveaux codes de spécifications 24.06 et 48.04 et les nouvelles zones 15107-PR-48.04 et 15108-C-24.06 à même la zone 1536-AH-7.01, tel que démontré au croquis # 5 ci-après illustré;
- 6° de prohiber, dans le quartier Les Saules, l'implantation d'usages appartenant au groupe Habitation III: Groupement à caractère familial et réduire de 9 à 6,5 mètres la marge de recul arrière dans la zone 1336-HP-66.02 située de part et d'autre de l'avenue Tassé et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 6 dudit règlement qui a pour objet de créer le nouveau code de spécifications 65.32 et de l'appliquer dans la zone 1336-HP-66.02, tel que démontré au croquis # 6 ci-après illustré;
- 7° de réviser le zonage applicable dans plusieurs zones du secteur Des Rivières qui permettent l'implantation, dans une même zone, d'habitations de faible densité et de bâtiments de plusieurs logements, de façon à mieux tenir compte des caractéristiques du milieu bâti de chacune d'elles, notamment en interdisant l'implantation d'habitations de plusieurs logements dans les zones composées uniquement ou majoritairement de maisons unifamiliales et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 7 dudit règlement qui a pour objet de créer les codes de spécifications 64.26 à 64.37, 65.13 à 65.21, 65.23 à 65.31 et 65.33, de créer un certain nombre de nouvelles zones, de modifier les limites de certaines zones existantes et de remplacer les codes de spécifications applicables dans certaines zones, tel que démontré aux croquis # 7 a) à 7 i) ci-après illustrés;
- 8° de réduire, dans le quartier Duberger, la marge de recul latérale de 4,5 à 3 mètres dans la partie de la zone 1263-HP-73.04 située au nord-est de l'intersection du boulevard Père-Lelièvre et de la rue du Gardénia et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 8 dudit règlement qui a pour objet de créer le nouveau code de spécifications 73.05 et les nouvelles zones 1282-HP-73.05 et 1283-HP-73.04 à même la zone 1263-HP-73.04, tel que démontré au croquis # 8 ci-après illustré;
- 9° de permettre, dans le quartier Duberger, l'implantation d'usages appartenant aux groupes Habitation I, II et III et d'en modifier les normes d'implantation, au nord de la rue Loranger à proximité de l'intersection de la rue des Acacias, de façon à créer à cet endroit une zone résidentielle de moyenne densité et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 9 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter au règlement un article 106.1, d'ajouter une note 119 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 66.24 et la nouvelle zone 1284-HP-66.24 à même les zones 1264-HP-66.02, 1266-HP-65.07, 1267-HP-65.07 et 1268-HP-66.18, tel que démontré au croquis # 9 ci-après illustré;
- 10° de permettre, dans le quartier Duberger, l'implantation d'usages appartenant aux groupes Habitation I, II et III et d'en modifier les normes d'implantation, dans la partie de la zone 1269-HP-66.02 située à l'est et à l'ouest des terrains bordant la rue Paquin de façon à créer à cet endroit une zone résidentielle de moyenne densité et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 10 dudit règlement qui a pour objet de créer le nouveau code de spécifications 66.25 et les nouvelles zones 1285-HP-66.25 et 1286-HP-66.25 à même la zone 1269-HP-66.02, tel que démontré au croquis # 10 ci-après illustré;
- 11° d'agrandir, dans le quartier Lebourgneuf, vers le sud la zone commerciale 1532-C-33.05 située en bordure du boulevard Saint-Joseph à proximité de l'intersection de la rue Grenier de façon à y inclure les terrains enclavés entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Grenier et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 11 dudit règlement qui a pour objet d'agrandir la zone 1532-C-33.05 à même la zone 1533-HP-65.05, tel que démontré au croquis # 11 ci-après illustré;
- 12° de permettre, dans le quartier Lebourgneuf, l'implantation d'établissements de composition, de mélange, d'entreposage et de vente de terre, de sable, de pierre, de débris de béton et d'autres matériaux similaires dans la zone 1506-R-51.03 située à l'est de l'autoroute Laurentienne, au nord de l'intersection du boulevard Jean-Talon et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 12 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter les notes 120 et 121 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 21.01 et de l'appliquer dans la zone 1506-R-51.03, tel que démontré au croquis # 12 ci-après illustré;
- 13° de modifier, dans le quartier Neufchâtel, la limite est de la zone 1459-R-50.02 située au sud du boulevard Lebourgneuf à proximité de l'intersection de la rue De Celles de façon à faire coïncider avec l'emprise de la rue De Celles et de modifier les normes d'implantation des usages commerciaux dans une partie de la zone 1456-CI-13.08 située à l'est de la rue De Celles, au sud du boulevard Lebourgneuf et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 13 dudit règlement qui a pour objet de créer le nouveau code de spécifications 13.12, de créer la nouvelle zone 14189-C-13.12 et d'agrandir la zone 1459-R-50.02 à même la zone 1456-CI-13.08, tel que démontré au croquis # 13 ci-après illustré;
- 14° de permettre, dans le quartier Lebourgneuf, l'implantation d'établissements commerciaux dans la partie de la zone 1573-P-45 située au sud de l'autoroute de la Capitale, à l'extrémité de la rue du Marais et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 14 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter la note 122 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 32.08 et de créer la nouvelle zone 15104-C-32.08 à même la zone 1573-P-45, tel que démontré au croquis # 14 ci-après illustré;
- 15° de réviser les règles régissant l'implantation des établissements opérant des jeux mécaniques ou électroniques comme usage principal ou comme usage accessoire de façon à permettre les établissements spécialisés à cette fin dans les zones de centres commerciaux et à permettre leur opération comme usage accessoire des établissements de divertissements et, avec certaines limites relatives à la superficie ou au nombre, comme usage accessoire des hôtels, des commerces d'accommodation, de détail ou de restauration et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 15 dudit règlement qui a pour objet d'insérer la définition de l'expression "jeux mécaniques", de modifier l'article 31, d'ajouter un article 175.5, d'ajouter au cahier des spécifications la note 123, de modifier les codes de spécifications 32.05 et 32.06, de créer les nouveaux codes de spécifications 34.01 et 31.13, de créer une nouvelle zone 14211-C-34.01 à même la zone 1484-C-34 et de créer la nouvelle zone 1386-C-31.13 à même la zone 1354-C-31.04, tel que démontré au croquis # 15 ci-après illustré.

- Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement et des plans qui y sont annexés en s'adressant au bureau du greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216.
- Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.
- Québec, le 9 mars 1993
- LE GREFFIER DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, AVOCAT



FAITS DIVERS

■ 25 ans de prison pour meurtre prémédité

OTTAWA (PC) — Colin McGregor, âgé de 31 ans, passera les 25 prochaines années de sa vie derrière les barreaux pour le meurtre prémédité de son ex-épouse, Patricia Allen, abattue à l'arbalète le 13 novembre 1991. Le juge Louise Charron, qui a rejeté la thèse de l'aliénation mentale avancée par la défense, a prononcé la sentence au terme d'un long procès de cinq semaines qui s'est déroulé devant un juge seul. Patricia Allen, qui avait mis un terme à sa relation conjugale avec Colin McGregor le 20 août 1991, a été abattue alors qu'elle s'appretait à monter dans sa voiture. La preuve a révélé que McGregor, qui dissimulait une arbalète dans un sac à déchets, a tiré sur la gachette alors qu'il se trouvait à quelques pas de son ex-femme. La fléchette a atteint Patricia Allen, alors âgée de 31 ans, au thorax, perforant les deux poumons et le coeur.

■ 4 personnes périssent dans un incendie

St. Catharines (PC) — Quatre membres d'une même famille, le père, la mère et les deux enfants, ont péri dans l'incendie de leur vieille maison de bois tôt samedi matin à West Lincoln, près de St. Catharines en Ontario. La maison, qui s'est enflammée comme du bois d'allumage, était déjà en ruine à l'arrivée des pompiers. Ces derniers ont arrosé les débris fumants de la maison dans laquelle ils ont retrouvé quatre corps calcinés. L'identité des victimes n'a pas encore été révélée. Les causes de l'incendie sont toujours inconnues.

■ Mort d'un motoneigiste

SAINTE-CATHERINE — Un motoneigiste de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Serge Cantin, 17 ans, a perdu la vie vers 1 h 50, dans la nuit de samedi, lorsque son engin a embouti un véhicule stationné en bordure du rang Saint-Denis-Garneau. La victime est morte sur le coup. Il s'agit du deuxième accident mortel de motoneige à survenir dans la région de Québec depuis le début de l'hiver.

■ Stationnement de nuit interdit

QUÉBEC — Des travaux de déneigement ou d'entretien de la voie publique sont prévus au cours des prochaines heures sur le territoire de la ville de Québec. Les responsables avisent les automobilistes que le stationnement sera interdit de minuit à 6 h dans toutes les rues. Dans les secteurs où les feux clignotent, les contrevenants s'exposent à des amendes de 88 \$. Si en plus leur véhicule doit être remorqué, des frais de 25 \$ s'ajouteront à la note. Dans les secteurs où le stationnement de nuit est interdit en tout temps, entre le 15 novembre et le 31 mars, l'amende pour les fautifs est de 35 \$. Ces secteurs sont facilement identifiables, aucun feu clignotant n'y étant installé. Pour connaître l'emplacement d'un véhicule qui serait remorqué au cours de cette opération de déneigement, il faut téléphoner au 691-7128.

Économisez jusqu'à 12\$ par année

Utilisez une minuterie de chauffe-moteur.



ÉCOKILO

1 800 567-KILO



CelluBoutique

le centre de téléphonie mobile

LE PLUS PUISSANT DES PORTATIFS



En exclusivité
Le TC132
1,2 WATT
de Blaupunkt
à seulement

699 \$

(Conditionnel à l'activation par la CelluBoutique)

LE PLUS PETIT DES TÉLÉCOPIEURS



Le M750
de Murata
à seulement

499 \$

Boul. Laurier
(en face de Place Laurier)
2785, boul. Laurier, Sainte-Foy
Tel.: 650-1000

Saint-Nicolas
(à deux minutes du Pont de Québec)
55, route du Pont, Saint-Nicolas
Tel.: 831-4000

Le Portage
(Centre commercial Rivière-du-Lois)
298, boulevard Thériault
Tel.: 868-8888

Bell Mobilité

Agent cellulaire autorisé

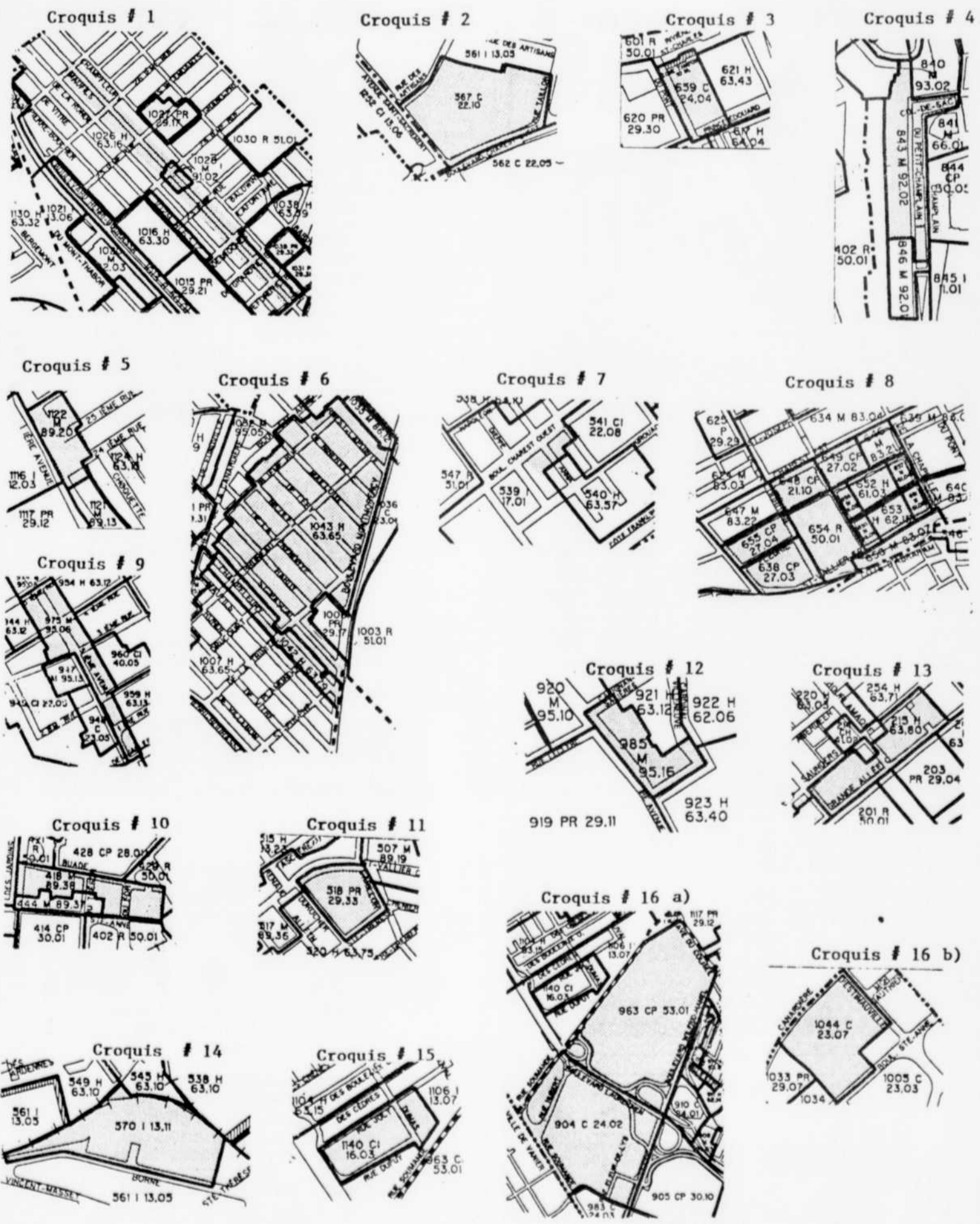


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, que lors d'une séance tenue le 8 mars 1993, le Conseil municipal de la Ville de Québec a déposé le projet de règlement numéro 4020 "Modifiant le règlement VQZ-1 "Sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou", dans le but:

- 1° de réduire, dans le quartier Maizerets, la zone mixte 1028-M-91 02 située en bordure de l'avenue Mauffils pour la restreindre aux immeubles situés à proximité de l'intersection de la 24^e Rue tout en y permettant l'implantation de commerces de restauration de moins de 100 mètres carrés et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 1 dudit règlement qui a pour objet de modifier l'article 40 du règlement VQZ-1, de modifier le code de spécifications 91 02 et d'agrandir la zone 1028-M-91 02 à même la zone 1028-M-91 02, tel que démontré au croquis # 1 ci-après illustré.
- 2° de corriger une erreur qui s'est glissée dans la rédaction du règlement 3896 qui avait notamment pour objet de permettre l'opération de bars accessoires à l'opération de salles de quilles ou de golfs intérieurs et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 2 dudit règlement qui a pour objet de corriger la note 89 du cahier des spécifications pour qu'elle s'applique aux établissements de golf intérieur et de modifier le code de spécifications 22.10 pour indiquer que la note 89 s'applique au lieu de la note 80, tel que démontré au croquis # 2 ci-après illustré.
- 3° de créer, dans le quartier Saint-Roch, une zone commerciale dans la partie de la zone 621-H-63 43 située du côté est de la rue du Parc, entre la rue Prince-Édouard et la rivière Saint-Charles et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 3 dudit règlement qui a pour objet de créer un nouveau code de spécifications 24 04 et de créer la nouvelle zone 659-C-24 04 à même la zone 621-H-63 43, tel que démontré au croquis # 3 ci-après illustré.
- 4° de permettre, dans le quartier Vieux-Québec-Basse-Ville, l'implantation d'établissements de restauration aux rez-de-chaussée qui sont au niveau du boulevard Champlain des bâtiments localisés dans la zone 843-M-92 02 située entre la rue Petit-Champlain et le boulevard Champlain, à l'ouest de la rue Sous-le-Fort et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 4 dudit règlement qui a pour objet de modifier le code de spécifications 92 02 et d'ajouter une nouvelle note 96 au cahier des spécifications, tel que démontré au croquis # 4 ci-après illustré.
- 5° de permettre, dans le quartier Lairet, l'implantation des usages appartenant au groupe Commerce V - Restauration et divertissement à tous les étages des bâtiments situés dans la zone 1122-M-12 03 située du côté est de la 1^{re} Avenue, à proximité de l'intersection de la 25^e Rue et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 5 dudit règlement qui a pour objet de modifier le code de spécifications 89 20 qui s'applique dans cette zone, tel que démontré au croquis # 5 ci-après illustré.
- 6° de permettre, dans le quartier Maizerets, sous certaines conditions, l'aménagement de cases de stationnement dans la cour avant des bâtiments situés de part et d'autre de l'avenue Champfleury entre le boulevard de la Canadière et le boulevard Montmorency et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 6 dudit règlement qui a pour objet de créer un nouveau code de spécifications 63.79, de créer les nouvelles zones 1042-H-63 79 et 1043-H-63 65 à même la zone 1007-H-63 65 et d'ajouter au cahier des spécifications une nouvelle note 97, tel que démontré au croquis # 6 ci-après illustré.
- 7° de modifier, dans le quartier Saint-Sauveur, la localisation de la limite de la partie de la zone 539-I-17 01 située du côté sud du boulevard Charest Ouest, à l'intersection de la rue Anna de façon à la faire coïncider avec les lignes de lots et l'implantation des usages à cet endroit et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 7 dudit règlement qui a pour objet d'agrandir la zone 539-I-17 01 à même les zones 540-H-63 57 et 541-CI-22 08, tel que démontré au croquis # 7 ci-après illustré.
- 8° de réviser, dans le quartier Saint-Roch, le zonage applicable dans la zone 639-M-83 07 connue sous le nom "d'Espace Saint-Roch" ainsi que dans la zone 638-I-12 02 située entre les rues Dorchester, Saint-Valier Est, de la Couronne et Sainte-Hélène et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 8 dudit règlement qui a pour objet de créer les codes de spécifications 21.10, 27.02, 27.03, 27.04, 61.02, 61.03, 61.04, 62.15, 98.01 et 98.02, d'ajouter au cahier des spécifications les notes 98 à 107, de modifier les codes de spécifications 83 21 et 83 22, de créer les zones 648-CP-21 10, 649-CP-27 02, 650-M-98-01, 651-H-61 02, 652-H-61 03, 653-H-62 15, 654-R-50 01, 656-M-98 02, 657-H-61 04 et 658-M-83 07 à même la zone 639-M-83 07 et les zones 655-CP-27 04 et 638-CP-27 03 à même la zone 638-I-12 02, tel que démontré au croquis # 8 ci-après illustré.
- 9° de permettre, dans le quartier Vieux-Limoilou, dans la zone 975-M-95 06 située en bordure de la 3^e Avenue, entre la rue des Sabies et la 5^e Rue, que l'expansion des usages dérogatoires puisse se faire à l'extérieur du bâtiment et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 9 dudit règlement qui a pour objet de modifier l'annexe C pour indiquer que l'article 173 ne s'applique pas dans la zone 975-M-95 06, tel que démontré au croquis # 9 ci-après illustré.
- 10° de permettre, dans le quartier Vieux-Québec dans la zone 418-M-89 03 située du côté sud de la rue Buade, la transformation d'une partie de bâtiment utilisée à des fins résidentielles pour un usage appartenant au groupe Commerce III - Hôtellerie et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 10 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter la note 108 au cahier des spécifications, de créer un nouveau code de spécifications 89 38 et de l'appliquer dans la zone 418-M-89 03, tel que démontré au croquis # 10 ci-après illustré.
- 11° de permettre, dans le quartier Saint-Sauveur, dans la zone 518-PR-29 17, située entre les rues Carillon, Sainte-Thérèse, Durocher et Saint-Valier Ouest, l'implantation des usages de restauration et d'y modifier les normes d'implantation et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 11 dudit règlement qui a pour objet de créer un nouveau code de spécifications 29 33 et de l'appliquer dans la zone 518-PR-29 17, tel que démontré au croquis # 11 ci-après illustré.
- 12° de créer, dans le quartier Vieux-Limoilou, une zone permettant l'exploitation d'établissements hospitaliers du côté est de la 1^{re} Avenue au sud de la rue Carignan-Saléres et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 12 dudit règlement qui a pour objet de créer un nouveau code de spécifications 95 16 et de créer la nouvelle zone 985-M-95 16 à même les zones 920-M-95 10 et 921-H-63 12, tel que démontré au croquis # 12 ci-après illustré.
- 13° de permettre, dans le quartier Montcalm dans la zone 215-H-63 80 située du côté nord de la Grande-Allée Ouest à l'est de l'avenue des Érables, le remplacement d'un usage dérogatoire appartenant au groupe Commerce II - Services administratifs par une station radiophonique même si cet usage possède un niveau d'incidence contraignante supérieure et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 13 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter la note 109 au cahier des spécifications, de créer un nouveau code de spécifications 63 80 et de l'appliquer dans la zone 215-H-63 80, tel que démontré au croquis # 13 ci-après illustré.
- 14° de créer, dans le quartier Saint-Sauveur, une zone permettant, de façon spécifique, l'implantation de centres de formation professionnelle et d'écoles de métiers dans la partie de la zone 561-I-13-05 située du côté nord de la rue Borne, à l'ouest de l'intersection de la rue Sainte-Thérèse et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 14 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter la note 110 au cahier des spécifications, de créer un nouveau code de spécifications 570-I-13 11 à même la zone 561-I-13 05, tel que démontré au croquis # 14 ci-après illustré.
- 15° de permettre, dans le quartier Lairet, sous certaines conditions, l'implantation d'établissements de restauration comme usage accessoire aux bâtiments industriels ou commerciaux localisés dans la zone 1140-CI-16-03 située à l'est de la rue de la Concorde, entre les rues Joly et Dupuy et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 15 dudit règlement qui a pour objet de modifier le code de spécifications 16 03 et d'ajouter une nouvelle note 111 au cahier des spécifications, tel que démontré au croquis # 15 ci-après illustré.
- 16° de réviser les règles régissant l'implantation des établissements opérant des jeux mécaniques ou électroniques comme usage principal ou comme usage accessoire de façon à permettre les établissements spécialisés à cette fin dans les zones de centres commerciaux et à permettre leur opération comme usage accessoire des établissements de divertissements et, avec certaines limites relatives à la superficie ou au nombre, comme usage accessoire des hôtels, des commerces d'accommodation, de détail ou de restauration et,
 - en adoptant pour ce faire, l'article 16 dudit règlement qui a pour objet d'insérer la définition de l'expression "jeux mécaniques", de modifier l'article 32, d'ajouter un article 157.3, d'ajouter au cahier des spécifications la note 112, de modifier les codes de spécifications 24 02 et 53 01, de créer le nouveau code de spécifications 23 07 et de créer une nouvelle zone 1044-C-23 07 à même la zone 1005-C-23 03, tel que démontré au croquis # 16 a) et 16 b) ci-après illustrés.

- Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement et des plans qui y sont annexés en s'adressant au bureau du greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216.
- Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.
- Québec, le 9 mars 1993
- LE GREFFIER DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, AVOCAT



LES ARTS ET SPECTACLES

Ce phénomène appelé « Colocs »

QUÉBEC — Les Colocs ! On ne parle que d'eux, et de leur Julie qui fait son petit bonhomme de chemin sur les ondes radiophoniques. Rarement un groupe québécois aura-t-il suscité un tel engouement ; à peine paru son disque se distingue dans les palmarès. Peut-on expliquer ce phénomène ? Dédé, le capitaine de cette joyeuse équipée a sa petite idée sur le sujet.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Engourdi par quelques heures de voiture et une longue journée de promotion, André Fortin, alias Dédé, a peu à voir avec le chanteur hyperactif de Julie, *Passemoé la puck* ou *La traversée* lorsqu'il se pointe à notre rendez-vous.

Néanmoins, au fil de la conversation, le personnage s'anime. Dédé atteint sa vitesse de croisière lorsqu'il est question de cinéma et évidemment de musique. C'est que le bonhomme a deux passions.

Bac en cinéma et en communications, monteur à ses heures (il a notamment travaillé à des bulletins de nouvelles et aux émissions *100 limites* et *Surprise, sur prise*), caméraman et réalisateur de clip (celui de Julie); rien d'étonnant donc à ce que ses chansons prennent des allures de miniscénarios.

Ce qui étonne plus, ce sont les réactions que suscitent Les Colocs. Une semaine après sa parution, le premier essai du groupe se classe dans le « Top 20 » des ventes et le premier extrait du disque, *Julie*, s'est retrouvé en deuxième position du palmarès radio de Radio-ActiVité.

Une explication ?

Le principal intéressé a-t-il une explication à cet engouement ?

« Le fait que nous chantions en québécois, ce que font peu de groupes, peut l'expliquer en bonne partie. Les gens s'y reconnaissent probablement », tente Dédé après une légère hésitation.

Expliquer le succès des Colocs ! La tâche est ardue quoique, modestement, Dédé ne met pas de l'avant l'originalité même de cette formation hétéroclite. Lui est natif de Normandin (au Lac-Saint-Jean), l'harmoniciste Patrick Esposito Napoli vient de Perpignan en France, Mike Sawatzky de Sas-

katoon, le batteur Jimmy Bourgoing est originaire de Sept-Îles et le bassiste Serge Robert de Montréal. Cet équipage délirant propose un réjouissant cocktail de blues, boogie, country, rap, rock, skiffle, jazz, et j'en passe... le tout chanté en québécois. Bref, un son unique.

Si Dédé se sent musicalement bien à l'aise, il avoue avoir un peu plus de difficulté sur le plan des paroles. « Pas facile pour moi de m'installer et d'écrire, ce que je ne faisais autrefois qu'à l'occasion de différentes fêtes. *Julie* c'était pour l'anniversaire de ma soeur Doris : sa fille s'appelle ainsi. Écrire en français, c'est autre chose qu'en anglais.

« Si on traduisait bien des chansons anglaises elles paraîtraient insignifiantes. Mais la plupart du temps on ne s'arrête pas aux paroles. En français, ton monde te comprend et tu te demandes : 'est-ce que je vais chanter

cela ?' J'essaie de ne pas tomber dans la poésie ou le cosmique. Parfois je fais un peu d'écriture spontanée en fredonnant sur la mélodie et le mot qui revient le plus souvent c'est 'char !' lance Dédé dans un grand éclat de rire.

Ce style d'écriture bien ancré dans le quotidien a alimenté des comparaisons avec Plume et Jean Leloup. Si Dédé peut comprendre l'affiliation avec le premier il en va autrement pour le second.

« Jean Leloup chante en français international. Et puis, nous ne sommes pas du même style. Il ne m'a pas influencé. *Julie* a été composée voilà six ans. Bien avant que je ne connaisse Leloup ».

Malgré ses difficultés sur le plan de l'écriture, Dédé a néanmoins quatre nouvelles pièces en réserve. Il espère bien pouvoir nous les présenter sur scène très bientôt, et estime avoir de bonnes chances que ce soit au Festival d'été.

Six ans plus tard...

Les « Anges du matin » sont encore bien là

SHERBROOKE (PC) — Il y a six ans, lorsque Christine Lamer et Denys Bergeron ont accepté d'animer l'émission *Anges du matin*, diffusée tous les jours de la semaine, en matinée, sur les ondes de Radio-Canada, des prophètes de malheur leur prédisaient un sombre avenir.

« Certains pessimistes nous donnaient une année en ondes et une année et demie pour divorcer... ou l'inverse », racontent-ils.

Mais aujourd'hui le couple est littéralement « aux anges » et toute l'équipe qui participe à l'émission est au paradis. Car ils célèbrent, cette semaine, les mille « et quelques » émissions produites à ce jour.

Un record à inscrire dans les annales de Radio-Canada et dans celles de la télévision régionale, car l'émission quotidienne est produite dans les studios de la station CKSH de Sherbrooke et diffusée en direct sur tout le réseau de Radio-Canada.

« L'expérience des *Anges du Matin* démontre qu'on peut réaliser des émissions solides à partir des régions », dit Denys Bergeron.

L'émission est produite par une petite équipe qui dispose de moyens techniques plutôt limités. Mais les résultats restent tout de même encourageants : un auditoire de près de 300 000 téléspectateurs par jour en moyenne sur tout le réseau — dont un « pic » historique de 425 000 — ce qui constitue une moyenne honnête pour une émission du matin.

« Je pense que c'est parce

qu'on s'amuse pour vrai. On a un plaisir fou et il se renouvelle quotidiennement comme par magie », affirme Christine Lamer.

« Au début, nous avons foncé têtes baissées malgré les préjugés, malgré certaines difficultés et quelques inquiétudes réelles. Aujourd'hui, tout ce qu'on n'a pas le droit de faire, c'est de s'asseoir sur nos lauriers », poursuit l'animatrice.

« Il n'y a qu'un pont entre Sherbrooke et Montréal », souligne Christine Lamer. « Au début, on a ri de nous. Reste que les artistes sont venus, que le public est venu », ajoute son coanimateur.

L'important, selon elle, c'est l'étincelle, la flamme qu'il faut nourrir. « Mais l'équipe est tellement serrée qu'il ne s'agit plus d'étincelle ou de flamme, mais d'un gros courant continu ».

Au strict plan de sa qualité de vie, le couple Lamer-Bergeron se dit ravi de l'expérience. « Nous n'avons peut-être pas battu Jean et Janette, mais 1000 fois avec le même homme en direct cinq matins sur sept, nous ne sommes certainement pas loin du record 'conjugal-télévisuel' ».

Mais on ne sait pas encore officiellement si l'émission reviendra en ondes l'an prochain.

Animé par Patrice Lécuyer, le gala *MétoStar* proclamera ses lauréats ce soir au réseau TVA à compter de 20 h.

Voici la liste des finalistes dans les différentes catégories.

Les finalistes

Personnalité masculine	Artiste — émission d'humour
Jean-Pierre Coallier (TVA)	Marcel Boiveau (RC)
Bernard Derome (RC)	Daniel Lemire (RC)
Jean-Luc Mongrain (TVA)	Dominique Michel (RC)
Personnalité féminine	Artiste — émission jeunesse
Sonia Benezra (TQS)	Marc-André Coallier (RC)
Claire Lamarche (TVA)	Guy Jodoin
Lise Payette (RC-TVA)	André Robitaille (RC)
Comédien de téléroman ou minisérie québécoise	Animateur-animatrice talk-show / variétés
Jean Besré (RC)	Sonia Benezra (TQS)
Roy Dupuis (RC)	Jean-Pierre Coallier (TVA)
Francis Reddy (TVA)	Gilles Latulippe (RC)
Comédienne de téléroman ou minisérie québécoise	Animateur-animatrice émission jeux / quiz
Angèle Coutu (RC)	Real Giguère (TVA)
Macha Grenon (RC)	Patrice L'Écuyer (RC)
Marie-Soleil Tougas (TVA)	Luc Senay (TQS)
Animateur — affaires publiques / information	Animateur-animatrice émission de sport
Claude Charron (TVA)	Yvan Martineau (TQS)
Jean-François Lépine (RC)	Jean Page (RC)
Jean-Luc Mongrain (TVA)	Claude Gouneville (RC)
Animateur-animatrice magazine culturel	Animateur-animatrice émission de services
Suzanne Lévesque (RC)	Gérard-Marie Boivin (RC)
Marie Plourde (MusiquePlus)	Claire Lamarche (TVA)
Julia Snyder (RC)	Mario-Josée Taillefer (TVA)
Lecteur-lectrice bulletin de nouvelles	Animateur-animatrice émission « grandes entrevues »
Pierre Bruneau (TVA)	Jean-Luc Mongrain (TVA)
Bernard Derome (RC)	Lise Payette (TVA)
Simon Durivage (RC)	Robert-Guy Scully (RC)



Lise Giguère EN COULISSES

■ Un encan plein de trouvailles



Aimeriez-vous posséder un foulard ayant appartenu à *Michel Courtemanche* ? Ou encore un Mont-Blanc ayant servi à *Pierre Marcotte* pour la signature de son contrat pour l'animation de *Montréal en direct* ? Ou mieux une blouse en soie appartenant à *Andrée Boucher* et portée pour le commercial du thé Red Rose ? Et que penseriez-vous de cintres tricotés à la main par la maîtresse *Andrée Boucher* ? Un gilet appartenant à *Julie Masse*, peut-être ? Ces objets et beaucoup d'autres seront offerts à l'encan au profit de *Leucan*, samedi prochain à Place Fleur de Lys. Les autres trouvailles, provenant du domaine sportif ou artistique, vous conduiront des skis de *Lucie La Roche* au gilet de hockey d'Atlanta de *Manon Rhéaume* à un t-shirt peint à la main pour le tournage de *L'amour con* de *Nicolas*, une veste en denim de *France D'Amours*, un chandail et une photographie autographiée par *Stéphane Rousseau*, en passant par un bock à bière avec historique offert par *Robert Gillet* !

■ Pas de volume 4 pour Marcel



L'astrologue *Marcel Charland* ne publiera pas ses prédictions *Au fil des astres* pour 1994. Il vient de le signifier à son éditeur. La fatigue et les maux de dos seraient les grands responsables de cette décision qui le chagrine un peu. Cependant, il compte se reprendre en publiant à la fin de l'année, de petits mensuels offrant les prédictions pour chaque signe. De plus, il prévoit consacrer beaucoup d'énergie à son rôle de porte-parole de *Nostramedia*, une entreprise qui réalise des cartes du ciel personnalisées grâce à un programme unique provenant de Los Angeles. La carte qui coûte moins de 100 \$ est tellement belle qu'elle mérite d'être laminée, selon Marcel. Rens. : 1-800-267-7217.

■ Avion sans frontières

Moment d'émotion cette semaine quand *Anne-Marie Hébert*, des trémolos dans la voix, a fait don d'un monomoteur Cessna Skylane 182H à *Robert Gonneville*, directeur général d'*Avion Sans frontières*, organisme non gouvernemental de coopération internationale en Afrique. L'engin avait appartenu à son mari *Jack Smith* (un des fondateurs des *Ailes Québécoises* et hommes d'affaires de Québec) décédé il y a quelques mois. Ce don plutôt spectaculaire se déroulait au cours d'une conférence de presse annonçant la nouvelle campagne de financement de l'organisme en présence de la marraine de l'événement, la chanteuse *Lucie Lachapelle*. Eh oui, on vous sollicite à nouveau ! Un téléphone, un cyclothon, un bercethon, croyez-vous ? Bien non, chaque billet (100 \$) permet plutôt de rêver de devenir propriétaire d'une Mercedes, ou encore de participer à un safari-photo pour quatre personnes au Kilimanjaro. Avouez que c'est plus original ! L'identité des gagnants sera dévoilée le 10 juin lors de l'émission *Salut Bonjour*. On peut acheter son billet (seul ou en groupe) au 1-800-561-5753.

■ Louise Desrosiers présente Jean-René



Jean-René, c'est la passion de *Louise Desrosiers* ! Et quelle vie de rêve pour ce macaque âgé de trois ans et demi que Louise a nourri au biberon ! *Jean-René* fait de la chaloupe, de la motoneige, se promène en décapotable, mange de la crème glacée, possède sa propre piscine à l'effigie des Ninja Turtles et fait même de l'équitation sur son chien Labrador prénommé *Huba*. Parce que *Jean-René* a son chien ! C'est bon pour son moral ! Et que dire des soins ! Environ huit heures par jour lui sont consacrées ! Porte-parole du *Salon des petits animaux* qui se tient aujourd'hui encore aux pavillons de la Jeunesse et de l'Agriculture, Louise tient à préciser que *Jean-René* lui appartient par droit acquis mais qu'il lui serait maintenant impossible d'en acheter un autre. Une loi (août 92) en interdit la vente et l'importation.

■ Un p'tit tour en Beauce



Pourquoi pas un petit détour en Beauce cette semaine alors que du 17 au 21 mars aura lieu le *Festival Beauceron de l'étable* ? Au menu : dégustation de tire sur neige et autres produits de l'étable, visites à la cabane à sucre, promenades en carriole, soirées dansantes, spectacles, animation... et beaucoup de plaisir. Voici la joyeuse équipe photographiée l'été dernier à La Ronde.

L'énergie musicale

REGONVILLE

CHIK 98,9

La clef de sol

LE SOLEIL

GAGNEZ UNE RADIO D'AUTO SONY

Écoutez le Grand décompte BUD, CHIK 98,9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, SONY. Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS 50	1 6 Bed of roses	Bob Jovi	POL
	2 4 Little bird	Annie Lennox	BMG
	3 1 Ordinary world	Duran Duran	CAP
	4 9 Stand	Poison	CAP
	5 11 I'm every woman	Whitney Houston	BMG
	6 2 Stand Up	Def Leppard	POL
	7 8 Harvest Moon	Nell Young	WAR
	8 9 Deeper and deeper	Madonna	WAR
	9 3 Easy way out	Praise	WAR
	10		
	11 9 Steam	Peter Gabriel	MCA
	12 16 Stay on the road	R.E.M.	WAR
	13 14 New York City	Charles & Eddie	CAP
	14 17 If I ever lose my faith	Sting	A&M
	15 19 Hope of Deliverance	Paul McCartney	CAP
	16 18 Connected	Stereo MCS	A&M
	17 12 It's gonna be a lovely day	Soul System	BMG
	18 22 Sleeping Satellites	Tasmin Archer	CAP
	19 23 Cafè in the cradle	Ugly Kid Joe	POL
	20 13 I will always love you	Whitney Houston	BMG

CS: Cette semaine SD: Semaine dernière CR: Compagne

NOM : _____
ADR. : _____
TÉL. : _____
10^e position : _____

CHIK-98,9, 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 100, Québec (Québec) G1S 4P2

CHIK 98,9 LE SOLEIL

Économisez jusqu'à 70\$ par année

Installez une pomme de douche à débit réduit.

ECO KILO 1 800 567-KILO

Le Petit Séminaire de Québec

Sérigraphie de Jacques Hamel
Prix de lancement, 100 \$
Tirage limité

Vous êtes cordialement invités
le dimanche 21 mars à 13 h
à la Galerie Côte Saint-Paul,
au lancement de la nouvelle
sérigraphie de Jacques Hamel.

GALERIE D'ART CÔTE SAINT-PAUL
1268, rue Saint-Paul, L'Ancienne-Lorette
Québec (Québec) G2E 1Z3 (418) 871-1284

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communications à LISE GIGUÈRE, LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier Est, Québec, G1K7J6. Fax: 647-3374 Tél: 647-3489



Cinéma

CINEPLEX CHAREST (529-9745) La Florida (1) 13h30, 16h, 19h, 21h25. Chaplin (5) 18h45, 21h45. G. Quelle famille (4) v.f. de Groundhog Day...

Réunions

Cinquième Monde et Plan Nagua. Soirée publique d'information et d'échanges sur les conditions de vie des femmes de la République Dominicaine...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Salle 1: Aladin (3) Dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

LIDO (837-0234) Salle 1: La Florida (1) Dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

MIDI-MINUIT (522-2828) Lèvres de feu (1) 11h05, 14h20, 19h, Super Sexe vol. 5 (1) 12h30...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

PARIS (694-0891) Le garde du corps (5) v.f. de The Bodyguard...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance. Tous les samedis 20h: Messe suivie de la soirée de l'Amitié...

Conférences

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue à 15h30...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval. Rens. Fabiola Boly au 871-5599 ou 653-3691...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres et leurs alliés, du 23 août au 9 septembre...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

SAINT-FOY (656-0592) Salle 1: Fais-moi danser (4) v.f. de Strictly Ballroom...

CLAP (650-CLAP) Héros (4) 13h, 16h, 19h, 21h25. Les Nuits fauves (3) 18h45, 21h45...

790, Notre-Tremblay, Sainte-Foy, local 349. Rens. 872-5022. Le Relais d'Espérance...

Conférences Notre-Dame de Québec. La conférence à 16h est précédée d'un concert d'orgue...

de l'université Laval Amphithéâtre OA du pavillon de Kinohak de l'université Laval...

L'Association des familles Poitras organise un voyage en France pour les membres...

LIVING ARTS INC. et les Entreprises Gesser présentent pour la première fois à Québec L'OEUVRE MAÎTRESSE de GERSHWIN de L'OPÉRA PORGY and BESS. Aujourd'hui seulement. Le dimanche 14 mars 1993 16h et 20h30. Grand Théâtre de Québec, Salle Louis-Frédéric 643-8131.

GUIDE CINÉMA CINEPLEX ODEON PLACE CHAREST 14-20 ANS: TARIF JEUNESSE 6.00\$. INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES: 228-7540. CINÉMA ALOUETTE: 337-2465.

FAMOUS PLAYERS GALERIES DE 628-2455 LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries. ALADDIN (V.F.) (G) Dolby 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30.

LE PLUS GRAND TRIOMPHE AU BOX OFFICE FRANÇAIS DEPUIS 10 ANS! Plus de 3.7 millions de spectateurs en 6 semaines. Un grand film comique s'en vient... LES VISITEURS ILS NE SONT PAS NÉS D'HIER! LUNDI LE 29 MARS AU CINÉMA DES GALERIES DE LA CAPITALE.

LE PALMARÈS DISQUES COMPACTS CASSETTES. Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

La voix du bon sens

Les nouvelles directives du ministre de l'Immigration Bernard Valcourt amènent le Canada parmi les pionniers mondiaux, en matière de traitement des femmes requérantes du statut de réfugiées.

En définissant dans le détail les règles qui doivent inspirer l'interprétation généreuse d'un paragraphe de la Loi sur l'immigration quand il s'agit des femmes qui cherchent refuge au Canada, Ottawa règle en partie un problème qui devenait gênant pour les défenseurs de l'honneur canadien en matière de droits humains.

Désormais, les commissaires qui entendent les requêtes de femmes qui se disent menacées dans leur pays d'origine, pourront s'appuyer sur le nouveau document pour être plus compréhensifs.

C'est que le monde a bien changé en 50 ans; même les Nations unies révisent leur définition de ce qu'il faut entendre par « droits humains ». La question vient d'être soulevée lors d'une conférence tenue à Montréal la semaine dernière, au cours de laquelle l'UNESCO, par sa sous-directrice générale, la Canadienne Francine Fournier, a soumis un plan d'action dans ce sens.

La fin de la Guerre froide et les grands chambardements qui ont suivi n'ont pas effacé de la surface de la terre les scandaleuses atrocités; les drames de l'ancienne Yougoslavie, du Moyen-Orient, du Cambodge ou de l'Afrique nous le rappellent. La dernière partie du XXe siècle soulève déjà des problèmes d'un autre ordre qui, auparavant, échappaient à tout le monde.

La soif de liberté des peuples et leurs aspirations à un monde meilleur et plus sécuritaire restent à l'origine des grandes migrations. Les fanatismes religieux et les nationalismes exacerbés multiplient les victimes que l'on voit arriver aux frontières des pays libres qui réalisent alors l'urgence de revoir leurs procédures d'accueil.

Mais on a vu ici se multiplier les menaces d'expulsion contre des femmes réfugiées parce que certains commissaires chargés d'entendre leurs requêtes se cantonnaient derrière la lettre de la loi. Les nouvelles directives les inciteront à reconnaître que dans certains États du monde ne partageant pas notre culture, une femme in-soumise risque mort, persécution ou discrimination.

Désormais les menaces de mauvais traitements « par la parenté ou à cause d'elle » et l'absence de protection par l'État constituent des dangers à considérer. Tout comme les risques encourus pour avoir défié des coutumes, obligations, lois et pratiques injustes selon nos normes: port du voile, conséquences de viol, mutilation, mariage imposé, lapidation, stérilisation forcée, etc.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié rappelle que le Canada a signé des conventions internationales et normalement, on aurait pu se passer de ces explications. Mais le problème était — et reste — ceux qui doivent appliquer les conventions.

Malheureusement on continuera de s'en remettre à des « commissaires » ou « juges » théoriquement indépendants mais pas toujours bien formés, ni informés de ce qui se passe ailleurs dans le monde. C'est à ce niveau qu'il faudra intervenir la prochaine fois.

Un autre pan du problème persiste: celui des femmes qui ont suivi un mari dont le comportement devient incompatible aux moeurs canadiennes. Le drame surgit lorsque les difficultés d'adaptation ou une intégration mal réussie réveillent une violence inconnue au sein des familles en processus d'acclimatation.

Par exemple, on a vu à Québec une réfugiée guatémaltèque, battue par son conjoint et qui s'est retrouvée, après avoir décidé d'échapper à cette violence, dans un *no woman's land* légal qui pourrait signifier son expulsion, même si dans son pays, des membres de sa famille ont été assassinés pour des motifs politiques.

Pendant ce temps, le batteur de femmes pourrait rester chez nous. Ou est la logique du principe de justice que l'on prétend appliquer? Parce que le bon sens n'est pas évident pour certains fonctionnaires, il faut l'intervention du ministre pour l'imposer. Est-ce normal?

MARTINE R.-CORRIVAULT



Une ingéniosité inutile

À défaut de vouloir vivre ensemble, les membres de la Communauté urbaine de Québec se montrent au moins ingénieux quant aux règles qui leur permettraient de coexister à peu près calmement dans la même structure. Leur belle ingéniosité risque cependant de ne les mener nulle part. Tant qu'ils ne considèrent pas la force et l'unité de la région comme une urgence et une nécessité, jamais, en effet, ils ne seront sensés et ouverts aux propositions émanant des autres municipalités. Négociateur devient même une perte de temps.

Prenons, comme hypothèse de travail, la proposition aussi nuancée que complexe de la mairesse de Sainte-Foy et essayons d'entrevoir ce qui risque de lui arriver. Selon Madame Boucher, mieux vaut, dès le départ, dépouiller la ville de Québec de son veto. Tout le monde, d'après elle, s'en trouvera mieux, puisque personne ne pourra tenir les autres en otages.

Ce « détail » réglé, les décisions se prendraient, toujours selon cette hypothèse, à une triple majorité: majorité des 13 maires, majorité de la population, majorité du potentiel fiscal. À cela s'ajouterait, au plan régional, un recours auquel la population représentée par madame Boucher a beaucoup recouru récemment: le référendum (il va de soi que je résume).

À peine insérée dans le débat public, une telle proposition déclenche aux quatre coins de la région d'innombrables et savants calculs. Tel maire veut vérifier le sens exact de « potentiel fiscal » et se demande si l'évaluation des édifices gouvernementaux

Laurent LAPLANTE



en fait partie. Tel autre regarde les courbes démographiques et prédit évidemment un accroissement du poids de la banlieue aux dépens de la capitale proprement dite. Tel autre avance qu'une telle formule, loin de favoriser la concertation régionale, la rendra plus pénible encore: « Si, en effet, une municipalité accroît son poids à la table de la CUQ en accroissant son potentiel fiscal, comment en arriverons-nous à regrouper nos parcs industriels? » Question sans réponse.

Aucune de ces réticences, me dira-t-on, n'est insurmontable. Je le sais très bien. Mais je sais aussi que, dans le climat actuel, la plus futile des objections suffit amplement à bloquer la réforme. Le style et le comportement des maires et des mairesses compliquent, en effet, le déroulement du dialogue autant et plus que ne pourraient le faire les propositions elles-mêmes.

Je n'en veux comme illustration que la marge qui sépare la proposition avancée par Sainte-Foy et le style de gouvernement pratiqué par madame Boucher. Comment prêter foi aux déclarations favorables à la concertation régionale quand fusent les propos acerbes à l'endroit de la mairesse de Sillery à propos de problèmes de voirie et à l'égard du maire de Québec dont l'« arrogance » serait constante et bien connue?

Comment envisager sereinement le recours à des référendums régionaux quand celle qui les propose vient de déséquilibrer le sien en défendant sa thèse à coups de fonds publics? Quand un tel fossé sépare le discours de la pratique quotidienne, le risque est grand que les interlocuteurs basent leur appréciation sur ce qu'ils voient plus que sur ce qu'ils entendent.

Je ne jette pas la pierre à madame Boucher. On pourrait s'adonner au même exercice à partir d'autres mairies. Quand, par exemple, M. L'Allier vante la concertation régionale, mais réclame du même souffle un moratoire sur la construction scolaire dont la rive sud a pourtant besoin, la même contradiction s'observe entre le voeu abstrait, qui ne coûte rien, et la pratique quotidienne, seule crédible.

Le pire, c'est que la région de Québec s'enferme ainsi dans une alternative dont nous ferons tous les frais. Ou bien le morcellement des volontés, des perspectives et des ressources continuera de priver la région de Québec du poids qu'elle mérite, ou bien un certain type de regroupement nous sera imposé d'en haut par le gouvernement québécois.

Dans le premier cas, aucun des grands problèmes qui confrontent la région, qu'il s'agisse du port, de l'aéroport, du transport routier et ferroviaire des voyageurs et des marchandises, ne trouvera sa solution. Dans la seconde hypothèse, on nous imposera des structures qui colleront mal à nos aspirations et que, de toute manière, nous n'aurons pas mis au point nous-mêmes.

Si nous ne voulons pas vivre ensemble, aucune structure ne conviendra.

Notes de Lecture

Les Américains tombés en pâmoison devant l'Europe

par
Raymond
GIROUX

Déprimés peut-être par l'état de délabrement de leur économie, les Américains semblent maintenant pâmés par l'Europe nouvelle qu'ils croient découvrir, dans une rage à mi-chemin entre la jalousie et l'admiration, dans le contexte de l'unification du vieux continent.

Journalistes et économistes partagent cette frénésie que les Européens eux-mêmes, en dehors des cercles privilégiés de Bruxelles, auront sans doute quelque difficulté à comprendre. Car les éloges pleuvent. Du Massachusetts Institute of Technology, Lester Thurow y a trouvé le vainqueur de la course économique à partir du tournant du siècle.

La Maison Europe★ écrit-il, se révélera la superpuissance du XXIe siècle, devant autant les États-Unis que le Japon. Pourquoi? Parce que « c'est une vieille leçon de l'histoire que les règles du commerce sont fixées par ceux qui contrôlent l'accès au marché le plus vaste ».

La fin du communisme bouleverse les données, certes, mais donne l'occasion à l'Europe d'amorcer une poussée majeure. Les économies ex-communistes démarrent sans les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de marché, constate l'économiste.

Elles tentent en outre de réussir ce que le monde capitaliste n'a jamais su faire, soit instituer le jeu du marché en y faisant régner la justice. Car à l'Ouest, rappelle Thurow, le jeu a commencé par dix siècles d'échanges de coups de bâton.

Aussi bien admettre tout de suite que les prochaines années seront difficiles à l'Est. Mais l'histoire a connu fort peu de marches triomphales vers

la richesse, le Japon constituant l'exception qui confirme la règle. L'Europe occidentale doit donc soutenir les pays ex-communistes pour les intégrer dans l'économie internationale.

Concrètement, affirme Thurow, le GATT et les négociations pour son renouvellement sont morts parce qu'ils ne correspondent plus à la réalité. Le monde commercial se partage maintenant en trois entités à peu près égales — Japon, États-Unis, Europe — et la libéralisation maximale des échanges exige une coordination des politiques économiques et financières quasi utopique.

Les nouveaux blocs — la triade, pour utiliser un qualificatif de plus en plus répandu — pratiqueront plutôt entre eux un type de commerce dit administré, libre sans l'être vraiment.

Le nouveau gouvernement américain, élu après la rédaction du livre, s'oriente vraisemblablement dans cette direction sous les conseils de l'auteur, notamment, ce qui si-

gnifie la fin de l'ultra-libéralisme philosophique.

Se retrouvant sur la même longueur d'ondes, les trois Grands ensembles pourront sans doute réformer plus facilement les mécanismes de l'économie internationale.

Les Américains devront cependant abandonner leur recette facile qui consiste à consommer beaucoup tout en investissant peu, et privilégier exactement le contraire. Ils devront également assurer une formation de qualité pour leurs jeunes qui ne fréquenteront pas les plus grandes universités du pays.

Thurow invite les Japonais à modifier eux aussi leurs habitudes pour ne pas demeurer un peuple pauvre dans un pays riche, ce qui exige des investissements massifs dans la construction de logements et dans les travaux publics, ce qui exige de nouvelles pratiques en matière de droits de propriété et d'utilisation des sols.

Axel Krause, journaliste à l'International Herald Tribune,

écrit de son côté un éloge encore plus dithyrambique de la construction européenne. **La Renaissance**★★ se présente comme un grand reportage au cours duquel Krause a visité le continent en long et en large, interviewant aussi bien les grands bonzes de l'économie et de la politique que des citoyens ordinaires.

Son enquête débouche sur le verdict suivant: le défi américain tellement craint dans les années 1960 n'a plus cours. Le monde a assisté à un renversement progressif des rapports de puissances.

Tout comme l'économiste Thurow, le journaliste reconnaît un moment clé dans l'évolution de l'Europe et de ses rapports au monde: la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, à tout jamais.

La guerre froide était terminée, l'Union soviétique ne comptait plus, la France devait réagir face à la renaissance d'une Allemagne unie. Les deux voisins échangèrent l'union économique et monétaire souhaitée par Paris contre l'union politique désirée par

Bonn. Les Américains n'avaient rien vu venir.

Le processus d'intégration européenne est maintenant irréversible, malgré les obstacles qui surviendront encore au fil des ans. L'appréciation que fait Krause de l'attitude de la Grande-Bretagne, dont il croit que tous les gouvernements futurs soutiendront l'Europe, soulève cependant quelques interrogations.

Le premier ministre John Major a même perdu le contrôle sur son propre parti, dans le débat sur le traité de Maastricht.

Mais gageons que le pragmatisme aura raison de l'insularisme traditionnel des Britanniques, et que l'Europe sera vraiment une superpuissance au prochain siècle.

★ Thurow, Lester. *La Maison Europe. Superpuissance du XXIe siècle*. Paris, Calmann-Lévy, 296 pages.

★★ Krause, Axel. *La Renaissance. Voyage à l'intérieur de l'Europe*. Paris, Éditions du Seuil, 370 pages.

L'ENTREVUE

Yves Casgrain, directeur de la recherche à Info-Secte

Les sectes comblent le vide laissé par le catholicisme

Yves Casgrain est directeur de la recherche à Info-Secte, un organisme de documentation et de consultation sur la pensée sectaire fondé en 1980 et très sollicité depuis les événements de Waco, au Texas, et de Sainte-Anne-de-la-Pérade, au Québec, mettant en cause deux sectes : les Davidiens et l'Ordre du temple solaire. Monique Giguère l'a rencontré jeudi, à Québec, lors de son passage devant la commission parlementaire sur les thérapies alternatives.

LE SOLEIL : Si l'on en croit la théorie du millénarisme, les fins de millénaire sont particulièrement propices à l'écllosion de groupes annonçant la fin du monde. A quoi vous attendez-vous d'ici l'an 2000 ?

M. Casgrain : L'an 2000 a toujours fasciné et dans la fascination, on trouve à la fois de la peur et du rêve. La peur de l'apocalypse et le rêve d'un monde nouveau. Je ne suis pas prophète, mais plus l'an 2000 va approcher, plus nombreux seront les groupes qui prétendront que le changement de millénaire va apporter de grands bouleversements climatiques, la fin des temps et l'émergence d'une humanité nouvelle. Ces groupes, dont on va de plus en plus entendre parler, ont cependant tendance à plafonner autour de 100 à 150 adeptes, enfants compris. Je ne crois pas que cette écllosion de mouvements ait une incidence dramatique sur la société.

Q. : Le phénomène des sectes est-il la conséquence du déclin de l'Église catholique ?

R. : Le spirituel et l'irrationnel font partie intégrante de l'être humain. Au Québec, comme dans tous les pays marqués par l'emprise de l'Église catholique, cette dimension est importante. Or, si puissante si longtemps au Québec, l'Église catholique a perdu sa place très vite, presque sans transition. Le changement a été draconien. En perdant sa force d'attraction, l'Église catholique a laissé un trou béant. Dès lors des mouvements sont apparus pour combler ce vide dont la nature, c'est bien connu, a horreur.

Q. : Combien y a-t-il de sectes au Québec et combien peuvent être considérées comme potentiellement dangereuses ?

R. : On compte un millier de sectes au Québec, mais le mot « secte » est un mot-piège parce qu'il n'y a pas mille mouvements dangereux au Québec. C'est le cas d'une minorité, du moins je l'espère. Ces sectes, on peut les regrouper en cinq grandes familles :

1. D'abord, il y a les mouvements qui se rattachent à la mouvance judéo-chrétienne comme les Témoins de Jéhovah qui comptent 20 000 membres au Québec. Le problème avec les Témoins de Jéhovah, c'est leur rigidité, leur refus de tout compromis. Selon eux, la société et ses institutions sont dominées par Satan. Leurs jeunes fréquentent la même école que les autres enfants, mais avec dans leur sac une liste d'interdits comme la danse et un cahier d'obligations comme le porte-à-porte.

2. Ensuite, il y a les mouvements ésotériques comme l'Ordre du temple solaire à La Pérade et dans les Laurentides. Ce sont des groupes qui considèrent la réalité comme une façade derrière laquelle se cache une vérité que la secte interprète à sa façon.

3. Puis, il y a le courant Nouvel Âge qui associe des croyances aussi éparpillées que la foi en Jésus et en la réincarnation, qui intègre le courant Vert et l'ésotérisme. Le Nouvel Âge, c'est un mélange de croyances orientales et occidentales. Sa plus célèbre illustration au Québec est la Cité écologique de l'ère du Verseau axée sur l'agriculture biologique et l'alimentation naturelle. La faillite et les dénonciations de 1990 ont stoppé son évolution, mais la Cité continue de vivre. Il reste une centaine d'adeptes à Ham-Nord. Mais on ne sait pas où est passé Michel Cornélius, le PDG-gourou.

4. Vient ensuite le mouvement fondamentaliste regroupant les pentecôtistes, les baptistes, les évangélistes. Les Pro-Vie sont issus de ce mouvement chrétien fondamentaliste qui fait une interprétation rigide de la Bible. L'attitude de chaque groupe dépend beaucoup du pasteur qui donne le ton.

5. Enfin, les mouvements mixtes comme les Raéliens au nombre de 5000 au Canada, dont 4000 au Québec. Fondé par Rael, un tenant de la liberté sexuelle qui disait que tout était permis dans la voie de l'épanouissement pourvu que les partenaires soient d'accord, ce groupe s'appuie sur la Bible et sur une vérité cachée révélée à Rael lui-même par un extra-terrestre.

Les deux groupes dont les gens se plaignent le plus à Info-Secte sont les Témoins de Jéhovah et l'Église de scientologie. Mais il ne faut pas mesurer les craintes que suscite un groupe au nombre d'appels. Au plus fort de la crise qui a secoué la Cité écologique de l'ère du Verseau, notre Centre n'a pas reçu plus d'une dizaine d'appels.

Q. : L'autoritarisme apparaît comme une constante des sectes. Est-ce à dire que la démocratie est ennemie des sectes qui ne peuvent se développer que dans un cadre rigide et coercitif ?

R. : Les sectes en général n'aiment pas la démocratie. À titre d'exemple, les Raéliens veulent imposer la génocratie, c'est-à-dire le pouvoir des génies. Comme tous les groupes fondamentalistes, les Témoins de Jéhovah non plus n'aiment pas la démocratie parce que le pluralisme permet l'écllosion de tendances sociales qu'ils considèrent pécheuses comme l'homosexualité, l'avortement, le travail des femmes. En plus de produire le chaos, la démocratie est aussi considérée comme une menace dans la mesure où elle permet l'apparition de factions rivales. Tant que ces groupes demeurent marginaux, ils sont comme des moustiques. Ils ne constituent pas une menace pour la société. L'important est qu'ils ne deviennent pas une force politique évidente comme aux États-Unis où on trouve des sectaires au sein même du Congrès.

Q. : Pourquoi les femmes se retrouvent-elles si souvent psychologiquement et sexuellement asservies à l'intérieur des sectes ?

R. : La femme à travers les siècles a toujours été comme une espèce de victime. C'est comme une tradition et les sectes n'y échappent pas. Dans un mouvement qui se dit détenteur de la vérité, c'est encore plus difficile. La femme est souvent reléguée au rôle de servante. Le mouvement féministe a fustigé l'attitude de l'Église catholique envers les femmes, mais n'a jamais adressé de reproches à ces groupes-là plus autoritaires et plus fermés que l'Église. Le discours féministe n'a pas évolué. Les sectes ont tendance en général à ramener et réduire la femme à son ancien rôle de procréatrice et d'objet de plaisir.

Q. : Quel lien faites-vous entre les thérapies alternatives et les sectes ?

R. : L'approche globale du corps prônée par le Nouvel Âge amène beaucoup de thérapeutes à cheminer du physique au spirituel avec leurs clients, ce qui risque d'entraîner des débordements si le thérapeute ne respecte pas une éthique. Le fondateur de l'Ordre du temple solaire, Luc Jouret, est un obstétricien qui a bifurqué vers l'homéopathie, puis vers la spiritualité. Il a fini par amalgamer spiritualité et médecine.

Q. : Que pensez-vous des attitudes des ministres Marc-Yvan Côté et Claude Ryan vis-à-vis des thérapies alternatives et des sectes religieuses ?

R. : Pas plus que le gouvernement, ce n'est notre vœu que des fiches soient montées sur ces groupes. Je suis d'accord avec le ministre Claude Ryan qui refuse de partir en croisade contre les sectes. Mais comme pour les corporations professionnelles, on pourrait faire une photographie des mouvements sectaires pour connaître l'état de la situation. Les propos que nous a tenus le ministre Marc-Yvan Côté,



Selon M. Casgrain, environ 5 % de la population vient un jour ou l'autre en contact avec une secte.

jeudi, lors de notre passage devant la commission parlementaire des Affaires sociales, nous porte à croire que la volonté politique est maintenant là. Le seul fait qu'on nous ait invités à présenter un mémoire en dit long. C'est un grand pas.

Q. : Pour quelle raison le gouvernement du Québec vous a-t-il coupé votre subvention annuelle de 13 000 \$?

R. : J'ai repris espoir jeudi soir. Le ministre Côté a dit qu'il allait examiner ce qu'il peut faire pour nous.

Q. : Yves Casgrain, qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser aux sectes religieuses ? Avez-vous déjà vous-même été membre d'une secte ?

R. : Je suis un croyant qui a suivi un cheminement spirituel. En 1982, je suis entré dans un mouvement administré par un prêtre sorti de sa communauté qui s'appelait *La Source claire*. Le prêtre venait de rencontrer la branche extrême des charismatiques. C'était un zélé. Il pratiquait l'imposition des mains pour chasser l'esprit malin des gens. Pendant trois ans, il m'a exorcisé. Il disait que mes problèmes étaient reliés à la présence d'esprits démoniaques en moi, que mes parents et mes grands-parents avaient signé des pactes avec le diable. C'était un mouvement à l'irrationnel exacerbé, un mouvement déviant à l'intérieur de l'Église catholique. Pas une secte classique. À l'époque, je travaillais comme reporter à temps partiel pour *l'Informateur catholique*. Lors d'une entrevue à Projet-Culte, je me suis entretenu avec Mike Kropvelt avec qui je suis resté en contact par la suite. En 1985, Mike m'a invité à participer à un projet de recherche sur les sectes. J'ai quitté mon groupe en juillet et en avril 1986 la Source claire fermait ses portes. Ça m'a pris deux ans à me remettre. L'expérience m'a énormément perturbé et déstabilisé. J'ai remis Dieu en question. Aujourd'hui, je me définis comme un chrétien en communion imparfaite avec l'Église catholique. Je suis un chrétien qui vit sa foi, pas celle des autres.

Opinion

De l'immobilisme

Je désire faire part aux lecteurs du SOLEIL de la situation injuste dont je suis victime. En effet, notre « honorable » Société de l'assurance automobile du Québec me traite cavalièrement depuis plus de six ans.

Le 21 novembre 1986, j'étais impliquée dans un accident d'automobile. J'occupais alors la noble tâche de « femme à la maison ». Ayant effectué une réclamation, je n'ai jamais reçue une indemnité correspondante à la souffrance, au désarroi et à la perte d'autonomie que j'ai subies lors de ce déplorable incident. J'explique cet état de choses par la discrimination que la société gouvernementale (SAAQ) exerce à l'endroit des femmes au foyer.

D'une part, alors que l'on traite des droits de la personne (de l'homme) dans les sphères politiques, sociales ou autres, les citoyens ne sont pas considérés sur un même pied par nos organismes gouvernementaux ; ce qui va à l'encontre de ces mêmes droits.

D'autre part, comme bien d'autres organismes, la SAAQ souffre d'immobilisme et de laxisme dans le traitement de bien des dossiers. Difficile d'obtenir les renseignements voulus, quasi impossible de rencontrer des gens disposés à nous écouter et qui ont un réel pouvoir de décision.

Le nombre d'intervenants traitant mon dossier ne cesse d'augmenter, mais il n'y a aucune réelle progression dans la résolution ou le dénouement de ce dernier. Je déplore que de telles « institutions » soient grangonnées par l'absence de morale et d'intégrité.

À une certaine époque, les assureurs privés donnaient une juste satisfaction dans la majorité des cas. Doit-on revenir à une telle situation afin d'obtenir justice et respect ?

Enfin, je souhaite que peu de gens aient à subir toutes les ren-

contres inutiles ou stériles ainsi que les rebuffades dont j'ai été une injuste victime.

L'appareil gouvernemental étant si imposant et complexe, pas surprenant que mon dossier se soit perdu à travers les méandres de ce dernier.

Marie-Marthe Bédard
Beauport

La face cachée

(Lettre à André-A. Bellemare du SOLEIL)

M. Bellemare, dans votre chronique du 6 février 1993, vous vous en prenez (une fois de plus) à la SPCA et à mon livre *Feu sur la chasse*.

Vos commentaires tendancieux, vos avancés erronés et votre attitude belliqueuse font injure au bon sens, à l'équité et à l'intelligence.

Vous déclarez sur un ton absolu que la SPCA est en situation financière difficile parce qu'elle a pris position contre la chasse. Réduire un problème aussi complexe que celui qui nous occupe à une telle gratuité relève du fantasme.

Contrairement à ce que vous affirmez, de plus en plus de gens prétendent que la SPCA ne va pas assez loin dans ses politiques anti-chasse.

Le mouvement humanitaire (même s'il accuse un retard chez nous) est en pleine expansion dans la Belle Province, et ce n'est pas sans résultat.

Contrairement à la chasse, les animaux à la SPCA ne sont pas euthanasiés pour le plaisir ou le sport. Si la SPCA détruit autant d'animaux, c'est dû au manque d'éducation de la population qui perçoit l'animal comme un objet de consommation disponible quand bon lui semble.

Par plaisir ou non, trop d'animaux sont victimes de l'ignorance, de l'arrogance, de la rapacité et de la violence des hommes. Cet irrespect de la vie n'est pas sans conséquence sur notre société.

Vous terminez votre article en

qualifiant mon livre *Feu sur la chasse* de virulent réquisitoire.

Cet ouvrage a pour but de démontrer la face cachée de la chasse... ce que trop de profiteurs, de chroniqueurs de chasse et pêche s'évertuent à camoufler par des discours farcis d'euphémismes, de demi-vérités, de mensonges par omission, de valorisation de la bêtise humaine, de propagande insidieuse, de con-

vences gouvernementales, particulièrement celles du MLCP, qui s'est mis au service des grandes associations de chasseurs, pêcheurs et trappeurs.

Marcel Duquette, agent de liaison, SPCA, Mtl

En lisant votre prose ci-dessus, les lecteurs du SOLEIL pourront juger qui, de nous deux, fait des « commentaires

tendancieux, des avancés erronés » ou montre une « attitude belliqueuse »; puissiez-vous montrer autant de respect pour les humains que vous dites en avoir pour les animaux.

A. A. Bellemare

Nostalgie

Je commence à croire que les unions et syndicats ont fait leur



Chaque hiver, des animaux brûlent dans des incendies de granges.

Animaux brûlés

(Lettre au ministre de l'Agriculture)

Je viens vous demander aujourd'hui s'il serait possible de mettre fin à une situation qui semble se répéter chaque année en période froide ou lorsque le printemps arrive, c'est-à-dire le nombre incroyable de fermes et surtout d'animaux qui brûlent dans des incendies causés par des problèmes d'origine électrique.

Je trouve cette situation incompréhensible à notre ère d'électronique et de détecteurs de

toutes sortes. Il doit bien exister une loi ou un règlement qui oblige un éleveur ou un fermier à s'équiper d'une alarme, aussi simple soit-elle, pour l'avertir que son troupeau et son investissement sont en train de disparaître en fumée ! Sinon, il devrait en exister une !

À cette période de l'année, et ce chaque année, on peut entendre et lire ce genre d'événements un peu partout dans les journaux et à la télévision. Au-delà de la perte monétaire, il y a aussi et surtout la souffrance de ces bêtes qui sont brûlées vives.

Ne devrait-on pas chercher à protéger un peu plus ces animaux destinés à nous nourrir ? Il me semble qu'un simple détecteur de fumée relié à la résidence principale serait le minimum qu'on pourrait exiger dans un tel cas.

Je suis sûr qu'il doit bien exister un génie en électronique quelque part, si ce n'est déjà le cas, qui serait prêt à mettre en marche un tel équipement. Un Beauceron peut-être, dans une région où se situent plusieurs fermes ?

Patrick Bolduc
Sainte-Foy

temps, car ils vont trop loin dans leurs revendications et souvent tiennent les employeurs et la population en otage.

Il y a eu la grève des infirmiers, des journalistes du SOLEIL, des employés de certains Provigo, etc. En ce moment il y a la grève des employés de l'hôtel Hilton qui s'éternise. Les chauffeurs d'autobus songent à prendre des moyens de pression (à preuve une centaine d'autobus au Parlement dernièrement) et seraient prêts à faire la grève sans trop se soucier de l'importance de la relance du transport en commun, eux qui ont tenu la population en otage durant neuf mois en 1979.

Combien de commerces, d'entreprises et d'usines ont dû fermer leurs portes ou ont fait faillite à cause des unions et syndicats ? Combien de métiers au Canada et au Québec commandent des salaires plus élevés qu'aux États-Unis ? Le salaire minimum au Québec est plus élevé que celui payé aux États-Unis avec une population de beaucoup supérieure à celle du Canada (je ne suis pas contre cela).

Combien de fois les grévistes ont-ils causé des dommages à la propriété de l'employeur, comme on l'a souvent vu (Baie James, CTCUQ, gouvernement, etc.) ? Les unions et syndicats et les ouvriers voudraient être les patrons et avoir tous les droits et pouvoirs (sans les obligations).

Lorsque j'ai travaillé et que les unions étaient rares un peu partout, nous étions contents d'avoir un emploi, nous étions consciencieux et on s'entraidait. Avec les unions, un employé ne peut rien faire d'autre que ce qui est déterminé dans la description de ses tâches, l'entraide est défendue, chacun pour soi !

Dans un temps de récession, de chômage à grande échelle et de coupures on devrait être content d'avoir un emploi sans être trop avide et exigeant.

Fernande Blanchet
Québec

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Une lutte pour des salaires décents

Débrayage national des travailleuses en garderie le 22 avril

QUÉBEC — Quelque 150 travailleuses en garderie de la région de Québec, réunies hier au Holiday Inn centre-ville, ont accueilli avec enthousiasme l'idée d'un débrayage national, le jeudi 22 avril, ainsi que la suggestion d'une réserve de trois jours de grève à utiliser à un moment opportun. Ces manifestations visent à amener le gouvernement Bourassa à négocier des salaires décents aux travailleuses en garderie.



Danielle Saint-Onge, présidente du Syndicat des travailleuses en garderie.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Elles sont 20 000 au Québec, presque exclusivement des femmes, à travailler dans ce secteur. Le salaire d'une éducatrice en garderie possédant un cours collégial se situe autour de 10 \$ l'heure quand elle est syndiquée; autrement c'est 8 \$ et parfois moins. Par comparaison un gardien de territoire possédant un secondaire V gagne 14,58 \$ l'heure et un technicien en loisir 11,94 \$. « Si nous sommes aussi peu payées, c'est qu'il s'agit d'une profession de femmes », déclare Louise Labrie, secrétaire-trésorière du Syndicat des travailleurs et travailleuses en garderie de la région de Québec.

Mais cette non-reconnaissance d'un travail de femmes pour des enfants est caractéristique de toute l'Amérique du Nord, précise-t-elle. D'ailleurs le débrayage planifié pour le 22 avril aura lieu non seulement au Québec et au Canada mais également aux États-Unis où les travailleuses tiennent le même jour une journée nationale d'action sur les salaires en garderie.

Situation d'urgence

Depuis 1988, année du dernier affrontement avec l'État, les conditions des travailleuses en garderie se sont détériorées. La récession, les changements aux barèmes de l'aide sociale com-

binés à un taux de chômage élevé y ont contribué, souligne Danielle Saint-Onge, présidente du Syndicat des travailleuses en garderie. Actuellement, il y a même un climat de tension parce que beaucoup de garderies font face à des problèmes financiers majeurs dus à une baisse de leur clientèle.

Malgré l'urgence de la situation, la ministre à la Condition féminine Violette Trépanier n'a pas daigné donner signe de vie depuis septembre dernier alors que la CSN et la FAS proposaient des solutions concrètes pour corriger la situation, s'indigne Danielle Saint-Onge. Si bien que les syndicats revenaient à la charge, le 25 février dernier, en proposant la création d'un groupe de travail conjoint sur les salaires en garderies. Encore là, la ministre Trépanier est demeurée silencieuse.

« Nos revendications sont vitales. Nous ne demandons pas de nouvel argent, explique Louise Labrie, mais un réaménagement du budget de l'Office des services de garde à l'enfance qui permettrait un rajustement à la hausse de nos salaires et une reconnaissance de notre profession. »

NE MANQUEZ PAS L'ÉVÉNEMENT: CHASSE ET PÊCHE DE L'ANNÉE:

LE SALON DE LA POURVOIRIE CHASSE-PÊCHE

AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS DE QUÉBEC DU 11 AU 14 MARS À PLACE QUÉBEC



Venez pêcher en famille la truite mouchetée

De l'animation soutenue et diversifiée

PLUS DE 70 000\$ EN PRIX!

- Omnium de tir à l'arc Sentier Chasse-Pêche/Smirnoff, la plus grande compétition de tir à l'arc au pays
- Confrontations de lancers à la mouche et de tir à la carabine et au pistolet à air comprimé
- Exposition d'un avion de brousse Beaver

GRAND PRIX: Un chalet de Les Maisons de pièces BONDU inc. d'une valeur de 21 000 \$, des voyages de pêche à Cuba, d'une valeur de 9 000 \$, etc.

Billets à prix réduits chez votre Boni Soir participant

- Garderie gratuite pour les tout-petits les week-ends
- Stationnement de Place Québec, seulement 3\$



VENEZ RENCONTRER André-A. Bellemare, chroniqueur chasse et pêche au quotidien Le Soleil, sur place

Heures d'ouverture: Jeudi et vendredi, de 14 h à 22 h; samedi, de 10 h à 22 h; dimanche, de 10 h à 17 h.

Boni Soir SMIRNOFF

LE GROUPE CUMIS ASSURANCES 418-659-6790

LE SOLEIL

Pour participer, remplissez ce coupon, faites-le parvenir au: Salon de la pourvoirie, Le Soleil, C.P. 15800, Québec G1K 8A8 ou déposez-le au stand du Soleil avant le 14 mars 1993, 16 h 30.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
 TÉL. RÉG.: _____ BUR.: _____

Règlements disponibles au Salon de la pourvoirie. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

Économisez jusqu'à 40\$ par année
Abaissez la température du thermostat de 20°C à 17°C durant la nuit.



Extra		RÉSULTATS				
Tirage du 93-03-13		Tirage du 93-03-13				
NUMÉROS	LOTS	4	14	15	16	21
924103	100 000 \$	22	26	31	33	34
24103	1 000 \$	38	41	44	45	47
4103	250 \$	53	55	59	65	70
103	50 \$	Prochain tirage: 93-03-14				
03	10 \$					
3	2 \$					

SELECT		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du 93-03-13		Tirage du 93-03-13		Tirage du 93-03-13	
2	19	6/6	0	1 000 000,00 \$	
21	22	5/6+	2	13 755,20 \$	
27	33	5/6	34	539,40 \$	
Numéro complémentaire: 15		4/6	1 812	47,20 \$	
2	7	3/6	27 407	5,00 \$	
8	36	Ventes totales: 1 026 473,00 \$			
GAGNANTS LOTS		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$			
116	431,00				

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DIMANCHES LAURIER CADEAUX ASSURÉS!



ACHETEZ POUR 100 \$ LE DIMANCHE ET OBTENEZ UN CADEAU GRATUIT!

Lorsque vos achats à Place Laurier totalisent 100\$ dans un même dimanche, présentez-vous au kiosque du service à la clientèle au 3e étage de Place Laurier et vous recevrez gratuitement le cadeau du mois.

*Incluant les taxes

LE CADEAU DE MARS

GRATUIT panier de produits Yves Rocher, avec 100\$ d'achat le dimanche. (Quantités limitées)

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES

ILLIMITÉES

LA BAIE, SEARS, SPORTS EXPERTS, TOYS "R" US, WISE, ZELLERS ET 350 BOUTIQUES ET RESTAURANTS DONT LA HALTE BOUFFE AU 3^e ÉTAGE.

PLACEMENT DE PERSONNEL MARIE-ANDRÉE LA FORCE

Division Service de santé, offre maintenant un nouveau créneau

CONSEILS EN HÉBERGEMENT

AUX AÎNÉS
de la région de Québec

Avec une expertise de 8 ans en gestion de la santé, notre équipe de professionnels est en mesure de sélectionner un centre d'hébergement qui répondra à vos besoins. Les résidences assurent nos honoraires.

CONSULTATIONS PRIVÉES À DOMICILE GRATUITES
SERVICE INDIVIDUALISÉ ET CONFIDENTIEL

INFORMEZ-VOUS SUR NOS CONFÉRENCES-SANTÉ